CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

BULLETIN DU 2ème SEMESTRE 2013

Siège social : Wacourt 80150 Machiel www.chien.com/CFEML

Dr. Elisabeth Descamps
l'organisatrice N.E.
édition 2013

LES TROIS MEILLEURS DE RACE

LES GRANDS MÜNSTERLÄNDERS

LES JEUNES PETITS MÜNSTERLÄNDERS

SOMMAIRE

LA VIE DU CLUB

- Editorial p. 4
- Compte-rendu réunion comité p. 5
- Liste dresseurs et juges confirmateurs p. 9
- Lecture Dysplasie p. 10
- Info S.C.C. - Identification p. 11
- Cotations demandées p. 13
- Les délégués p. 41
- Le Comité p. 42

TRAVAIL

- Règlement Finale des TAN p. 14
- Résultats des premiers TAN p. 16
- Calendrier Epreuves de travail p. 18

en page de Couverture :
le gagnant de la N.E. avec le jury :
IGOR du clos des Renards (PMm) à M. Devos

les trois Meilleurs de Race : (de gauche à droite) :
- HELA du Lys des Alpes (GMf) à M. Marcinowski
- IGOR du clos des Renards (PMm) à M. Devos
- ANIS vom Wilden Moor (Lf) à M. Aeberhard

EXPOSITIONS

- Calendrier des Spéciales p. 19
- Résultats des Expositions p. 20
- Résultats N.E. p. 23

INFO - CONSEILS

- Un petit Münster au service de la science p. 31
- Identification en Allemagne p. 31
- Socialisation du chiot p. 32
- Le BICP : une épreuve pour les chasseurs p. 35
- Réussir une photo p. 36
- Dans les yeux du vieux chien p. 38
- Game Fair de Chambord p. 38
- Ça bouge en PACA p. 39
- Publicités Etalons p. 40

Cotisation 2014 au CFEML

Membre Actif :	***33 €***
Membre Ménage :	***38 €***
Membre Bienfaiteur :	***66 €***

w w w . c h i e n . c o m / C F E M L

Directeur de la Publication :
Alexandre Martel

Dépôt Légal ; septembre 2013
N° ISSN : 2268-2074

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim

Photos Nationale d'Elevage :
M. Janis Riga, M. Olivier Pagnon et Mme Magali Boulanger

Prochaine parution mars 2014

Vos articles sont à envoyer au plutard le 15 décembre 2013
au directeur de la publication M. Martel Alexandre
mail : amartel@martelsa.com

EDITORIAL

Après un printemps aussi difficile pour nos chiens dans le concours que désastreux pour la reproduction du gibier à plume, nous avons profité d'une accalmie pour notre N.E.

En effet, c'est sous un ciel clément que notre rendez-vous annuel s'est déroulé en terres bretonnes. Sous la direction d'Elisabeth Descamps, toute l'équipe organisatrice s'est employée à nous faire profiter d'un week-end agréable dans un superbe site. Qu'ils en soient tous remerciés.

Vous trouverez dans nos pages les résultats de cette manifestation, incontournable dans la vie de votre chien.

Vous pouvez noter que notre prochaine N.E se déroulera le 05 Juillet à MOROGUES (18), et le lendemain un TAN.

Coté travail, de nombreux TAN ont été organisés cette année, les derniers se terminent en septembre.

A l'image des bacheliers, nous organisons une séance de rattrapage si vous souhaitez représenter votre compagnon.

Ce dernier TAN de l'année aura lieu dans l'Aube pendant notre week-end du 1er novembre où seront également organisés la finale du TAN et un BICP. Merci à Nicolas Collet pour son dévouement à notre club.

La demande en chiots reste constante et nous valorisons les portées dont les géniteurs sont cotés au moins 2.

Nous vous rappelons que désormais le TAN, la dysplasie A ou B et la confirmation suffisent pour la cotation 2.

Dans l'attente de vous rencontrer sur les terrains, je vous souhaite beaucoup de plaisirs avec votre épagneul Allemand pour cette nouvelle saison de chasse.

Alexandre MARTEL

Prochaine Parution :

PORTRAIT ET REPORTAGE SUR - LE LANGHAAR -

Alors, avis aux amateurs de cette race, n'hésitez pas à nous envoyer par mail des photos de vos chiots et de vos chiens.

Envoyez-nous également des articles : le choix et la passion de cette race ; parlez-nous des journées de chasse passées avec votre compagnon.....

Compte rendu de réunion de comité Du 16 mars 2013 au Novotel de Massy Palaiseau (91).

Sur convocation du Président en date du 12 février 2013, les administrateurs du CFEML se sont réunis en salle de réunion à Epernay au Novotel de Massy Palaiseau (91).

Présents :
Mmes Beauchamp, Boulanger, Mrs Martel, Dupont, Journal, Lebaillif, Devos, Brenuchon.
Excusés :
Mme De France, Dr. Descamps, Mrs Dole, Pourchez.

La séance est présidée par M. Martel, M. Brenuchon est secrétaire de séance.
Le comité est déclaré réguliérement constitué et peut valablement délibérer.
Enregistrement sur la liste de présence par le trésorier. Ouverture de la séance 10h20 .

Ordre du jour :
Point n° 1 : Informations du Président.
Point n° 2 : Nationales d'élevage 2013 et 2014
Point n° 3 ; Dossiers examinateurs TAN.
Point n° 4 : Présentation de l'IMP par M. Klein.
Point n° 5 : Compte rendu des travaux de la commission d'utilisation.
Point n° 6 : Compte rendu de la commission juridique.
Point n° 7 : Bilan comptable 2012.
Point n° 8 : Présentation du travail des commissions élevage et communication.
Point n° 9 : questions diverses.

Point n°1 : Informations du Président.

- Présentation des livres de suivi des Comptes rendu du Club et Assemblées Générales et remise de ces archives : M. Devos pour gestion et informatisation.
- Nous n'avons toujours pas trouvé de solution pour la gestion de notre site internet. Le Président fera un bilan avec la commission communication avant la prochaine réunion et proposera une solution.
- Le règlement de Championnat de race comporte des erreurs de formulation, il est de toute façon caduque suite au nouveau règlement des FT et sera modifier par M. Martel pour être présenté et voté par courriel aux administrateurs du CFEML.

  Creuse de Doneztebe est donc bien Championne de race PM femelle 2012.
- Suite aux divergences de point de vue au sein du comité sur la polyvalence de nos races, le Président donne lecture de différents articles parus dans plusieurs revues spécialisées et notamment dans celui de la Cynophilie Française. Il demande au comité de réfléchir à l'avenir de nos concours et souhaite que nous continuions à produire des chiens pour les chasseurs.
- Le Président demande à M. Lebaillif de sortir de la salle de réunion afin que le comité puisse voter suite aux incidents survenus dans les derniers mois.

Présentation des différents écrits de M. Lebaillif par le Président.
Question 1: M. Lebaillif doit-il sortir du comité ?
Question 2 : M. Lebaillif peut-il être membre d'honneur ?
Vote à ces questions à bulletin secret.
Réponses à la question 1 : pour 6 voix et 1 abstention.
Réponses à la question 2 : pour 3 voix contre 4 voix.

La commission juridique prendra les mesures nécessaires pour convoquer M. Lebaillif, lors d'une réunion de comité siégeant en conseil de discipline.
M. Lebaillif est invité à rependre sa place au sein de la réunion et est informé du résultat du vote concernant la question 2, sans avoir droit pour le moment au contradictoire.

- Approbation physique du dernier PV de réunion de comité, 6 voix pour et 2 abstentions.

Point n° 2 : Nationales d´élevage 2013 et 2014 :
Le Dr. Descamps responsable de la NE 2013 demande, par l'intermédiaire du Président, à ce que les réservations des chambres lui soient communiquées.
Mme De France, Mrs Berning (A) et Le Dr. Scholtz (A) seront juges pour la NE 2013.
Mme Cacard sera sollicitée pour la NE 2014 afin que nous recentrions cette manifestation sur un plan géographique.

Point n° 3 : Dossiers examinateurs TAN
Les dossiers de Mrs Klein et Journal sont acceptés. Ils pourront suivre le cursus d'examinateurs TAN. Un courriel leur sera envoyé par le Président de la CU.

Point n° 4 : Présentation de l´IMP par M. Klein.
M. Klein n'étant pas présent pour raisons personnelles aucune présentation concernant cette épreuve.

Point n° 5 : Compte rendu des travaux de la commission d´utilisation.
Le Président félicite les membres de la commission d'utilisation et donne la parole à M. Brenuchon Président de la commission.
Les divers travaux de la CU ayant été communiqués par le président de la CU à tous les membres du comité, les modifications sont apportées aux standards de travail des trois races et acceptées à l'unanimité.
Le règlement sur la finale des TAN après modifications est accepté àˆ l'unanimité.
Le projet de règlement sur la menée à voie pose problème à M. Lebaillif, il demande à ce que le Président du club informe la SCC et la CUNCA sur la possibilité pour des chiens du 7ème groupe d'effectuer une telle épreuve.
Avant d'avancer sur cette manifestation, un sondage sera effectué auprès de tous nos adhérents.
La CU du CFEML est chargé de rédiger un questionnaire binaire à faire suivre par courriel ou courrier par la commission juridique qui enregistrera les résultats.

Point n° 6 : Compte rendu de la commission juridique.
M. Devos nous rend compte des avancées des travaux demandés et nous donne lecture des statuts qui ont légèrement changés et qui seront votés lors de la prochaine réunion de comité pour approbation lors de l'AGE 2013.
Tous les CR de comité sont enregistrés par informatique et pourraient être mis à disposition sur le site du club.
Concernant le Règlement Intérieur, La CJ a pris contact avec une association : " La maison pour tous", qui est spécialisée dans le service aux associations moyennant une adhésion annuelle. M. Depoilly est le contact de cette association pour le CFEML.
Un RI sera proposé à tous les membres du comité au plus tard 15 jours avant la prochaine réunion de comité afin que les modifications y soient apportées et que le RI soit voté et entériné à l'AGE de 2013.

Point n° 7 : Bilan comptable 2012.
M. Dupont donne lecture des comptes pour l'année 2012.
Il constate un déficit conséquent sur l'année 2012 résultant de plusieurs dépenses exceptionnelles.
Après analyse la région Alsace devra à l'avenir contrôler ses dépenses si le délégué veut continuer à organiser des épreuves.
Le trésorier proposera au responsable des délégations, pour communication, un formulaire comptable intégrant un schéma afin de faire un bilan prévisionnel des épreuves pour validation par le trésorier.

Il est rappelé à tous les délégués que le bilan comptable de leurs régions doit être nul voir positif en fin d'année et qu'ils peuvent vendre des écussons du club pour ajuster leurs finances.

Point n° 8 : Présentation du travail des commissions élevage et communication.
Malgré la présence de Mme Beauchamps membre de la commission d'élevage, le point sur le travail de cette commission ne peut être effectué.
La commission communication doit s'organiser afin de répartir équitablement le travail entre ses membres.

Point n° 9 : questions diverses.
Mme Boulanger demande s'il ne serait pas préférable de prendre un examinateur TAN du club avant un juge SCC pour les TAN du CFEML.
La réponse est financière et juridique, l'éloignement géographique est un critère déterminant dans le choix du juge pour limiter les frais de déplacement. Un TAN ne doit pas être en déficit.
Mme Boulanger demande où sont les boites d'envol qui ont été données au CFEML par la RAUCCA ?
Le trésorier lui répond que rien n'apparait, aucune boite d'envol, dans l'inventaire du club et que cet éventuel don, n'a pas été enregistré, par conséquent le club n'a pas de boite d'envol.

Le secrétaire de séance.
M. Bernard Brenuchon

Compte rendu de réunion de comité Du 25 mai 2013 à Reims-Tinqueux hôtel Novotel (51).

Sur convocation du Président en date du 25 mai 2013, les administrateurs du CFEML se sont réunis en salle de réunion « Belle époque »au Novotel de Reims-Tinqueux (51).

Présents :
Mme Beauchamps, Mrs Martel, Dupont,
Devos, Brenuchon, Pourchez,
Excusés :
Mme De France, Boulanger, Dr. Descamps,
Mrs Dole, Journal.
Absent :
M Le Baillif

La séance est présidée par M. Martel,
M. Brenuchon est secrétaire de séance.
Le comité est déclaré régulièrement constitué et peut valablement délibérer.
Enregistrement sur la liste de présence par le trésorier.
Ouverture de la séance 10h20.

Ordre du jour :
Point n°1 : Conseil de discipline de M. Jacques Le Baillif.
Point n°2 : Présentation des travaux réalisés au sein du KLM-I par M Klein.
Point n°3 : Réalisation du questionnaire pour nos adhérents.
Point n°4 : Compte rendu des travaux des commissions.
Point n°5 : Questions diverses.

Point n°1 : Conseil de discipline de M. J. Le Baillif.

Le comité se réuni en conseil de discipline, suite à la réunion du 16 mars 2013 point n°1 concernant les votes sur l´exclusion de M. Le Baillif Jacques du comité.
La convocation du Président par recommandé AR du 22 mars 2013 (paragraphe III, §3 du règlement intérieur du CFEML), a été refusé par M. Jacques Le Baillif. Suite à ce refus, un courriel en date du 24 mars 2013 lui a été envoyé avec accusé de réception, prononçant sa convocation et les motifs de cette convocation afin que M. Le Baillif puisse avoir droit au contradictoire.
M. Le Baillif n´a pas souhaité se présenter, ce jour devant les membres du comité.
A la lecture du règlement intérieur du CFEML, article 8 :
« Le comité a la faculté de prononcer la radiation d´un sociétaire qui ne respecte pas les clauses des présents statuts ou qui porterait préjudice par ses actes, paroles ou écrits aux intérêts de l´association ou qui manquerait à l´obligation de courtoisie et d´entraide qui doit présider au rapport des sociétaires entre eux etc.. ».

Les faits suivants sont reprochés à M Jacques Le Baillif :
- Plainte de Mme Aeberhard par courrier avec AR au Président en date du 22 mars 2013 suite aux différents Email de M. Le Baillif.
- Email du 11 mars 2013 à l´attention du Dr. Descamps.
- Avertissement du Président par courrier avec AR en date du 10 avril 2010.
- Email du 11 février 2013 mettant l´impartialité du juge SCC, M Brenuchon, en doute.
La liste des insultes et injures n´est pas exhaustives et le comité ne retiendra que ces quatre exemples.
Le comité vote, suite à ces faits, la radiation de M. Jacques Le Baillif du comité et de l´association en vertu de l´article 8 du règlement intérieur du CFEML à l´unanimité des membres présents à ce comité de discipline. Cette sanction lui sera communiquée par le président de l´association par lettre recommandé avec AR sous quinzaine.
M. Le Baillif a la possibilité sous quinzaine de faire appel de la décision de comité auprès de la SCC. Un courrier sera envoyé à la SCC commission de discipline par le Président de l´association mentionnant les faits reprochés à M. Le Baillif et la sanction prononcé par le comité à son encontre.
Cette décision sera présentée en AG le 16 juin 2013 aux sociétaires du CFEML afin qu´ils puissent voter et entériner la radiation de M. Le Baillif du CFEML en toute connaissance de cause.
Le Président fait remarquer au comité qu´il a demandé à Mlle Boulanger de lui faire suivre les courriels de M. Le Baillif concernant la procédure en cours, à ce jour aucun éléments ne lui a été transmis.
Clôture du comité de discipline.

Point n° 2 : Présentation des travaux réalisés au sein du KLM-I par M Klein.

Suite à la présentation de M. Klein, le comité décide à l´unanimité de poursuivre son adhésion au club international du petit épagneul de munster afin de participer à la politique d´élevage internationale et d´avoir une meilleure connaissance du cheptel international de la race.

Point n° 3 : Réalisation du questionnaire pour nos adhérents.

La réalisation du questionnaire auprès de nos adhérents sur l´utilisation de leur chien et notamment sur la menée à vue ou à voix de nos épagneuls allemands a été finalisé et sera disponible à la NE 2013. Le Président est chargé de mettre en page ce formulaire.

Point n° 4 : Compte rendu des travaux des commissions.

COMMISSION D´ÉLEVAGE :
L´absence de la présidente de la commission ne nous permet pas de visionner l´avancé des travaux demandés lors des dernières réunions de comité. Mme Beauchamps est chargée de réaliser l'invitation du jury pour la NE 2014, la liste des juges est réalisée collégialement. La commission d´élevage devra étudier la possibilité de mettre en place le suivi génétique de notre cheptel.
Une dérogation exceptionnelle est encore accordée à M. Serge Pilate pour présentation d´un chien âgé de plus de 39 mois au TAN en 2013. Le CFEML organise des TAN sur une grande partie du territoire national de plus de nombreux clubs du 7ème groupe nous accueillent sur leurs organisations. Nos adhérents ont la possibilité de présenter leur chien dans les délais impartis par la SCC pour participer à un TAN soit de 6 à 36 mois.
A partir de l´AG 2013 plus aucune dérogation ne sera accordée, le propriétaire d´un chien âgé de plus de 36 mois devra présenter son chien à un BICP ou toutes autres épreuves de la CUNCA pour faire coter ce dernier. Le président rappel que l´objectif du club est de produire et de conserver les qualités naturelles de chien de chasse de nos trois races et que la base de notre élevage est la grille de cotation, que nous devons nous référer au chien coté pour la reproduction.
La NE 2014 est accordée à notre délégué du centre Mme CACARD pour le 1er week-end de juillet.
Il sera proposé à notre délégué Lorraine M. DEMANGE d´accueillir la NE 2015 pour le 1er week-end de juillet.

COMMISSION D´UTILISATION :
Le projet de règlement de menée à vue ou à voix reste en suspend jusqu`à l´analyse des résultats du questionnaire sur l´utilisation de nos races.
Le projet sur l`IMP « B », épreuve internationale pour petit et grand épagneuls de munster, sera révisée par la commission et le comité demande qu´il soit identique à l´IMP « A » en retirant uniquement les épreuves sur la recherche au sang et la sagesse au poste de battue.
Suite au changement de règlement sur les épreuves de la CUNCA, le règlement sur le champion de race est changé de manière suivante :
« Le titre de champion de race de l´année sera décerné au Petit Münsterländer, au Grand Münsterländer et au Langhaar pour chaque sexe, chien d´arrêt polyvalent, qui justifieront d´au moins trois classements de travail organisées par la SCC dont obligatoirement :
1 classement en gibier naturel, gibier sauvage ou gibier de montagne.
1 classement en gibier tiré.
1 classement en BICP.
Seuls les six meilleurs résultats seront pris en considération.
Le CQN ne rapporte plus de point car ce n´est pas un classement mais un encouragement.
Compléter gibier naturel avec printemps, gibier sauvage et gibier de montagne en solo et en couple comme mentionné dans le nouveau règlement des Field trials.
Supprimer le TB en exposition.
Rajouter (sauf pour les expositions) pour l´obtention des récompenses de l´année en cours».
M. Brenuchon fera la proposition du règlement 2013 complet pour la prochaine réunion.

COMMISSION DE COMMUNICATION :
La politique de communication est du ressort du Président du club de race.
Il dispose entre autre du site du club et n´a actuellement aucune possibilité de mettre à jour ce site.
Suite à une discussion du comité, M. Devos prendra contact avec M. Rigas pour que ce dernier prenne éventuellement, et en parfait accord avec le Président, la mise à jour mensuel voir hebdomadaire du site du club.
M. Brenuchon demande qu´apparaisse avant la liste des chiots sur le site du CFEML, une grille rappelant les prix pratiqués par nos éleveurs en fonction de la cotation des parents, cela afin d´éviter les dérives pratiqués par certains annonceurs sur un site célèbre et inviter les éleveurs à monter leurs reproducteurs en cotation.

COMMISSION JURIDIQUE :
Présentation d´un système de défraiement des membres du comité et des examinateurs TAN par M. Devos. Ces deux possibilités sont acceptées par les membres du comite et feront partie du nouveau règlement intérieur.
M. Brenuchon rappel que l´indemnisation des membres du comité fait l´objet d´un vote de la part des adhérents lors de l´AG pour acceptation de ces défraiements.
Le nouveau règlement intérieur du CFEML sera envoyé par courriel à tous les membres du comité pour qu´ils puissent se prononcer et voter lors de la réunion de comité le 15 juin 2013, veille de la NE.

Point n° 5 : Questions diverses.
Présentation par M. Dupont des récompenses pour la NE 2013 et approbation du comité des projets présentés.

Clôture de la réunion à 17h30.
Le secrétaire de séance.
M. Bernard Brenuchon

Compte Rendu de l´AGE et de l´AGO du CFEML à Combourg du 16 JUIN 2013

Le Président ouvre la séance vers 16h10, après que le trésorier adjoint ait fait émarger les adhérents présents sur la liste des votants.

Ouverture de l´AGE
Ordre du jour :
Les statuts et Règlements intérieur du CFEML.
Les statuts et Règlement intérieur 2013 sont expliqués aux participants et approuvés à la majorité et une abstention.
Fermeture de L´AGE.

Ouverture de L´AGO.
Ordre du jour :
Point 1 : Information du Président.
Point 2 : Rapport moral du Président.
Point 3 : Radiation de M. Le Baillif.
Point 4 : Rapport moral du secrétaire.
Point 5 : Rapport moral du trésorier.
Point 6 : Questions diverses.

Point 1 : Information du Président.
Le président fait le bilan de la journée et remercie les participants, les délégués, le comité et surtout les organisateurs pour la prestation réussie.

Point 2 : Rapport Moral du Président.
Merci à tous d'être présent pour assister à cette assemblée générale qui a un caractère un peu particulier.
Je remercie tous les membres du comité pour le travail qu'ils ont accompli en 2012 et leur investissement pour le bon fonctionnement de notre club.
En 2012, nous avons accueilli un nouveau membre au sein de notre comité Xavier Devos.

Commissions :
Pour accélérer les prises de décision et répartir les tâches, nous avons décidé de créer 4 commissions de travail :
- Juridique présidée par André Dupont
- Elevage présidée par Agnès de France
- Travail présidée par Bernard Brenuchon
- Communication présidée par moi-même

Leur but est de mener une réflexion sur les sujets traités afin de faire des propositions au comité avant les réunions de comité et ainsi faciliter les décisions.
Dans cette démarche nous avons souhaité nous entourer de compétences supplémentaires afin d'avoir une meilleure ouverture d'esprit et des idées nouvelles pour faire avancer notre club. C'est pourquoi nous avons proposé à plusieurs adhérents de participer au travail des commissions.

KLM -I :
Un travail de fond a été réalisé par les membres actifs du KLM-I en 2012, ce qui a mobilisé de manière importante Germain Klein qui siège pour notre club au sein de cette organisation internationale.
Je rappelle que le KLM-I est reconnu par la FCI et qu'il est constitué actuellement de 9 nations. 4 nations dépendant de la FCI demande pour y renter, et les Etats Unis souhaiteraient y participer également mais ne sont pas reconnus par FCI puisqu'ils dépendent du Kennel Club.
Une des missions du KLM-I a été de mettre en place une épreuve internationale : l'IMP afin de mettre en compétition les meilleurs sujets de chaque pays membre. La France a été le seul pays à refuser deux éléments du règlement ; la sagesse en battue et la recherche au sang.
Ce qui a demandé un travail supplémentaire pour la mise en place d'une épreuve à deux niveaux :
- IMP B : Base.
- IMP A : Elite

Après un exposé de l'activité du KLM-I par Germain Klein lors de notre dernière RC du 25 mai dernier votre comité a décidé de continuer de prendre part pleinement à la politique d'élevage internationale et de s'investir dans cette organisation.
On peut noter le vif intérêt manifesté par nos adhérents vis-à-vis des épreuves complètes qui a suscité de nombreuses communications téléphoniques avec Germain Klein soit pour des conseils de dressage et de participation aux épreuves ou bien pour l'acquisition d'un chiot ou encore une saillie.

Travail :
2012 a été incontestablement un record en nombre de présentations de nos chiens dans toutes les épreuves de travail. Que ce soit dans les TAN, les Fields ou les BICP nos races ont été dignement représentées sur tous les terrains.
Nous avons même vu plusieurs adhérents faire la démarche de traverser le Rhin pour aller participer brillamment aux épreuves complètes germaniques.
Toutes nos félicitations aux propriétaires et aux conducteurs pour ces nombreuses prestations qui ont souvent été couronnées de succès.
Les épreuves de travail permettent de découvrir d'autres plaisirs avec son chien qu'on ne pouvait pas soupçonner et de mettre en valeur les qualités des reproducteurs.
J'encourage tous ceux qui n'ont pas fait encore le pas à monter sur la première marche.

Elevage :
754 naissances, pour nos trois races en 2012, la progression continue régulièrement. Elle est plus marquée pour le PEM que pour le GM et le DL qui ont du mal à trouver leur place auprès des chasseurs alors que leur propriétaire n'en changerait pour rien au monde.
Face à cette évolution nous devons travailler d'arrache pied pour maintenir la qualité de notre cheptel.
Règlement d'Elevage :
1- LOF : , il faut communiquer sans cesse sur la nécessité de la confirmation. A chaque vente d'un chiot, il faut rappeler l'échéance des 12 mois et inciter les gens à faire cette démarche. Nous avons de nombreux appels de personnes désireuses de récupérer le pédigrée de leur chien alors qu'il n'a jamais été inscrit au LOF.
2- Cotation : nous avons souhaité modifier notre grille de cotation en 2012 pour que la cotation 2 soit plus facilement accessible et qu'elle soit mieux en adéquation avec notre politique. Ainsi le qualificatif en exposition n'est plus nécessaire et la dysplasie C a été supprimée. Aujourd'hui, il faut donc la confirmation, le TAN et une dysplasie A ou B.
3 - Liste des chiots : aujourd'hui, nous proposons ce service, c'est-à-dire vous donnez la possibilité de communiquer sur votre portée grâce au club. Cette liste est fournie à chaque demande de chiot plus sur le Site Internet. Pour accéder à cette liste, il faut que les deux parents soient côtés 2 et (que vous soyez adhérent depuis au moins deux ans).
4-ADN : A l'heure de la traçabilité, nous devrons intégrer dans un futur proche les tests de filiation au sein de notre élevage. La commission élevage va travailler prochainement sur ce sujet.
5- Sélection :
Dans les accouplements que vous pratiquez, vous devrez être vigilants sur ces points :
- Les tailles : en effet l'ensemble du cheptel a une tendance à monter en taille pour les mâles (au point que des néophytes prennent les PEM pour des GEM) et à descendre pour les femelles. Il faut éviter à tout prix de marier les extrêmes mais essayer plutôt de revenir vers l'idéal : 52 cm pour les femelles et 54 pour les mâles en PEM.
- Le type : nos chiens doivent avoir une morphologie qui leur permet de travailler pendant plusieurs jours consécutifs. Ils doivent donc être puissants et trapus. Par contre l'excès de lourdeur dans la tête est à proscrire.
Les yeux clairs
Le manque de poil
La position du fouet
Le plus important : Le Caractère.
Et ce qui est primordial ce sont les qualités de

chasse. La grande polyvalence de nos chiens doit être préservée.
Les épreuves actuelles permettent de mettre en avant la passion de la chasse, le nez, le caractère, la maniabilité. Nous souhaitons pouvoir donner satisfaction aux chasseurs qu'elle que soit leur utilisation.
C'est pourquoi il manque un élément important : la menée à voix.
En effet grâce à 40 ans de sélection Outre Rhin, la grande majorité de nos chiens possèdent cette qualité. Cela serait dommage de la négliger.
Même si tout le monde n'en n'a pas l'utilité, l'instinct de mener à voix ou à vue un animal petit ou grand fait partie des qualités inhérentes de nos races et c'est ce qui permet de se différencier au sein du 7ème groupe.
Epreuve non reconnue et non valable dans les cotations : c'est un PLUS.
Dans cette démarche nous allons donc vous adresser un questionnaire afin de connaître votre opinion et vos habitudes de chasse nous vous remercions par avance de prendre le temps de nous le retourner.

Prochaine NE le samedi 5 juillet dans la région centre, département du Cher, organisée par Danielle Cacard.
Approbation du rapport moral du Président à l´unanimité.

Point 3 : Radiation de M. Le Baillif.
Après avoir présenté le dossier à l´assemblée, le Président demande que les participants votent à main levée la radiation de M. Le Baillif.
Radiation du comité et du CFEML à la majorité, 1 voie contre et 6 abstentions.
Un courrier AR sera envoyé, par le Président, à M Le Baillif lui indiquant sa radiation, la SCC en sera aussi informé.

Point 4 : Rapport morale du Secrétaire Général 2013.
Pour l´année 2012 le bilan des activités en progression par rapport à 2011. Nous constatons, la participation aux multiples épreuves de travail organisées n´est pas encore représentative du nombre de naissances et d´adhérents mais vous avez, je crois, compris le message et vous êtes de plus en plus nombreux à présenter vos chiens aux épreuves de travail du CFEML. Vous trouverez les résultats dans vos bulletins et sur le site du club. Malgré les annonces de bâtards au rabais sur un site bien connu, je vous encourage à continuer la communication sur les critères de sélection de nos trois races. Parlez autour de vous de vos chiens, de leurs qualités de chasse ainsi que des épreuves auxquelles vous avez participé il n´y a pas beaucoup de races qui chassent la bécasse, le gros gibier, le canard. Le Président attend vos articles pour le bulletin.
Le CFEML vous propose cette année sur les concours d´automne un grand nombre d´épreuves, du Field trials gibier tiré, des épreuves sur gibier naturel, sur gibier sauvage et des BICP. Nous savons que ces épreuves se déroulent pendant la période de chasse, cependant vous ferez tous reproduire votre chien un jour ou l´autre et vous savez que la cotation d´un chien démontre ses qualités de chasse donc faites l´effort sur la saison de présenter votre chien à ces épreuves pour monter votre chien en cotation avant de le faire reproduire, il le vaut bien. L´aspect financier est un gros problème de nos jours, nous le savons aussi. Mais chasser sans fusil, c´est comme chasser sans chien, aucun intérêt. Vous êtes tous prêt à investir 3000 € dans un fusil ou une carabine de chasse mais pas un copeck dans un chien avec qui vous allez passer au minimum 9 ans dans vos chasses, nous ne comprenons pas trop la logique de la démarche.
Le mariage du chien du copain de chasse avec sa chienne n´est pas forcément de bon augure. Vous risquez d´avoir de beaux chiots qui ne présenteront ni les qualités naturelles ni le standard morphologique ni les garanties de santé minimum.
Votre comité fait un effort non négligeable dans la communication sur les critères à respecter pour faire reproduire. Svp, faites l´effort à votre tour de respecter les critères de sélection avant de faire reproduire. Si vous avez des questions, si vous n´avez pas assez de renseignements faites nous le savoir, nous essayerons de répondre à vos attentes.
Chaque propriétaire d´épagneuls allemands devrait avoir en sa possession le triptyque du club intitulé : « La carrière de votre chien ». Ce document est à demander à Mlle de France Agnès, il vous sera envoyé gratuitement.
Comme l´année dernière vous pouvez constater dans le tableau ci-dessous que le nombre de naissance ne cesse d´augmenter au risque de détriment de la qualité : la mode d´une race en matière de chien, a dans certaines races été synonyme de dégradation de qualité donc suivez les critères de sélection du club s'il vous plait.

Naissances:

Races/année	2010	2011	2012
PM	559	709	754
GM	10	10	18
DL	24	19	20
TOTAL	593	738	792

Nous avons un grave problème, nos naissances ne cessent d´augmenter et nos confirmations stagnent. Depuis maintenant quelques années nous sommes au dessus de 700 naissances par an pour un nombre de confirmation qui ne suit pas la courbe de ces naissances. En 2012 nous enregistrons 247 confirmations pour 593 naissances en 2010, 738 naissances en 2011 et 792 naissances en 2012. Ce qui représente 1/3 de confirmation par rapport aux naissances. Comment faire passer le message, sinon par votre participation à la communication des critères de sélection de nos races ?
Adhérent du club de race, vous êtes les garants de la qualité de nos chiens.
Nous accordons notre entière confiance en nos juges confirmateurs, ils sont les experts pour l´avenir de nos races. Je suis personnellement pour une confirmation après le TAN et l`examen des hanches (voir le standard morphologique de nos races concernant la peur du coup de feu). Éventuellement pour un dépistage ADN directement lors de la vaccination des chiots chez le vétérinaire avant le départ chez le nouveau propriétaire. Ce système nous permettrait d´avoir un suivi d´affiliation et de stocker des données génétiques sur une grande échelle afin d´éviter les mariages à risque dans quelques décennies.

Foyers:

Races/année	2010	2011	2012
PM	438	638	549
GM	32	26	31
DL	16	26	22
TOTAL	546	670	602

Nous avons enregistré 715 adhérents (avec les cotisations couple) en fin d´année 2012. En sachant que nous avons accès au fichier de la Société Centrale Canine et que nous connaissons tous les noms et adresses des nouveaux acquéreurs d´épagneuls allemands pour l´année 2012, nous avons donc envoyé en mars 2013 des tryptiques à tous ces nouveaux propriétaires afin dans un premier temps de passer l´information et enfin de minimiser la dépense engagée par l´envoi d´un bulletin complet qui nous coute très chère. Actuellement, nous enregistrons 603 adhérents (comprenant les cotisations couples).
Le secrétariat enregistre toutes vos données. Quand vous faites une demande d´enregistrement de championnat, pour des raisons de rapidité, nous vous demandons d´envoyer un dossier complet. Donc, en premier le pédigrée suivi des justificatifs de votre demande (voir le site sous l´onglet règlement). Nous sommes bénévoles et avons aussi des obligations dans la vie active et pas seulement dans la vie associative. Merci.
Nous revenons toujours aux mêmes personnes, mesdames et messieurs les naisseurs et propriétaires d´étalons, vous vous devez de faire adhérer vos nouveaux propriétaires de chiots, il en va de la prolongation de la communication et de la survie des qualités génétique de chasse et morphologique de nos chiens.
Approbation du rapport moral du secrétaire à l´unanimité.

Point 5 : Rapport moral du trésorier.
Solde au 31/12/2012 sur le compte bancaire n°16200839706 du crédit agricole du nord de la France de 6154,41€.
Valorisation globale au 31/12/2012 du compte titre n°3494778506 de la banque AXA de 4406,82€.
Valorisation globale au 31/12/2012 du livret A association n°16471855900 de 8145,87€.
Valorisation globale au 31/12/2012 du compte sur livret association n°16602517602 de 19223,24€.
La valorisation totale des comptes du CFEML au 31/12/2012 est de 37930,34€.
A savoir :
Qu´au 01/01/2013 il reste à régler sur l´exercice 2012 la somme de 341,20€.
Qu´au 31/12/2012 il a été réglé 293,42€ pour l´année 2013.
Qu´il reste à recevoir la redevance sur les confirmations pour le 4ème trimestre 2012 de la part de la SCC à la date du 31/12/2012.
Vote de l´indemnisation des membres du comité lors des réunions de comité, à l´unanimité.
Approbation du rapport moral du trésorier à l´unanimité.

CFEML - ARRETE PROVISOIRE DES COMPES AU 31/12/2012			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations/Dons	20 726,00 €	Fournitures	989,08 €
Concours/Manifestations	21 804,47 €	PTT	1 932,47 €
Ristourne SCC	1 420,00 €	Bulletin-Expédition	15 730,16 €
Subventions/sponsors	700,00 €	Concours/Manifestations	20 594,35 €
Virement Interne	-	Déplacements/Missions	2 916,90 €
Cotisation + 1	99,00 €	Achat Trophées	1 887,13 €
Divers	304,40 €	Cotisations/Assurances	1 462,61 €
TOTAL	45 053,87 €	TOTAL	49 861.56 €
SITUATION AU 31/12/2012 : - 4807,69 €			

Point 6 : Questions diverses.
Aucune question de la part de l´assemblée.
Le Président invitent les participants à l´extérieur pour la remise des récompenses de la NE et des récompenses et championnats de l´année 2012.
Clôture de l´AGO à 17h30.

Le Président : Alexandre Martel

le Secrétaire général : Bernard Brenuchon

RAPPEL COTISATION :

Pour tout réglement de cotisation par virement bancaire, il faut aussi retourner son formulaire d'inscription ou de renouvelement au trésorier pour avoir vos coordonnées.

Rappel : l'article 7 de nos statuts précise que la cotisation de l'année à courir est due à la date du
1er octobre.

A partir de cette date les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante.
Pour les anciens adhérents n'étant pas à jour de cotisation avant fin septembre, ils seront considérés comme démissionnaire.

LISTE DES DRESSEURS PROFESSIONNELS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. COLLET	Nicolas	138 av. Gallieni	10300 STE SAVINE	tél. : 06.79.81.39.87
M. RIGHETTI	Gilles	Moulin St Bernard rte de Maillane	13210 ST REMY DE PROVENCE	tél. : 06.14.23.54.47
M. CARBILLET	Gilles	1 Chemin Vauboulon	25170 COURCHAPON	tél. : 06.86.40.80.26
M. MONGRENIER	Philippe	11 rue Davas	51600 St SOUPLET SUR PY	tél. : 03.26.03.73.17
M. AEBERHARD	Roger	La Motte	52500 ANROSEY	tél. : 03.25.88.85.81
M. FAUSSURIER	Yannick	Chenil des Amaries - RN 6	69630 ST GEORGES DE RENEINS	tél. : 09 72 99 64 60

LISTE DE NOS JUGES CONFIRMATEURS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. GUILBERT	Yves	75 rue des Alouettes	02810 TORCY EN VALOIS	tél. : 03.23.70.51.39
M. CASTANET	Jean-Pierre	Le Pounissou	24230 VELINES	tél. : 05.53.27.50.29
M. HOSOTTE	Gilbert	Coteau au Clerc	25230 SELONCOURT	tél. : 03.81.37.13.26
M. GALLET- LACHAISE	André	3 rue de Bergonie	38100 GRENOBLE	tél. : 04 76 44 26 91
M. ROULLEAU	Roger	2 clos la Fromentée	45560 ST DENIS EN VAL	tél. : 02.38.76.77.30
M. JANICOT	Pierre	La Côte	46100 ST CIRQ MADELON	tél. : 05.65.41.40.83
Mlle de FRANCE	Agnès	Wacourt	80150 MACHIEL	tél. : 03.22.23.50.95

LECTURE DES DYSPLASIES DU 1ER SEMESTRE 2013

NOM	RACE	SEXE	LOF	RÉSULTAT	PROPRIÉTAIRE
HELA DU LYS DES ALPES	GM	F	228/81	A	MARCINOWSKI P.
HIKA DU LYS DES ALPES	GM	F	229/82	A	RABILLER C.
HYQUEM DU LYS DES ALPES	GM	F	231	A	GUILMINOT D.
HEY RIVER SONG CALLED DASVIDANIA	L	F	623	B	DELTREUIL B.
HILKA VOM HUNDEGELAUT	L	F	616	B	DARGENT M.
HUMMEL VOM HUNDEGELAUT	L	F	617	B	AEBERHARD R.
BENNY VOM HUNDEGELAUT	PM	M	4832/1411	D	KUNZINGER T.
ECHO DE MONTAMPIEUX	PM	M	6450/1360	A	GODINOT A.
EDDY DU CHATEAU MEDIEVAL	PM	M	6046/1164	A	LAINE S.
FABIO DU CLOS DES COOKIES	PM	M	7037/1372	A	DURRSCHNABEL L.
FIDJIEN DU PARC PROTHON	PM	M	6559/1435	B	GOUBERT G.
FUDGE DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	M	6642/1369	A	BRUGNOT J.
GALAK DE L'AIRE DU BROYON	PM	M	7318/1359	B	LECLERCQ F.
GAROU	PM	M	7793	A	RONDI M.
GEFF DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	7630	B	MONGRENIER P.
GIBUS DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	7752	A	LORIN A.
GIN DES ETOILES DE WOODCOCK	PM	M	8441	A	ROGER P.
GINO DE LA LEIMENGRUB	PM	M	7125/1437	A	BOULAY J.
GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	7750	B	SARRAZIN B.
GOSSIP DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	M	7421/1426	A	COULON E.
GRANY DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	7751/1442	B	ABADIE J.
HARIBO VOM HUNDEGELAUT	PM	M	7813	A	HENNEQUIN G.
HORT DES PETITS PANIELLOIS	PM	M	7834	A	BRUCKNER P.
HOUSTON VOM HUNDEGELAUT	PM	M	7873	A	DESOTEUX B.
HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	M	7893	B	FACQUER J.
HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	M	7857	B	SCHIETEQUATTE D.
HUGO DU GRAND RAULOIX	PM	M	8024	C	GREGOIRE L.
HYAL DU MARAIS DE MONCEAUX	PM	M	8032	B	GOBIN J.
JOE DU CLOS DES RENARDS	PM	M	7817/1350	A	ISSENMANN D.
DEBYE DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS	PM	F	5663/1874	C	LECOMTE A.
DIAG DU ROYAUME D'HERACLES	PM	F	5710/1872	A	LETIERCE G.
EKLA DU CHATEAU MEDIEVAL	PM	F	6049/1869	A	DESCAMPS D.
ELFE DU BOIS DU ROTIOT	PM	F	6329/1558	A	BABRON C.
ELFY	PM	F	6461/1606	A	FOUVILLE D.
ENYA DE LA COLLINE DE L'OSTREVENT	PM	F	7187/1630	A	PICOT J.
FANY DES GRANDES VOIVRES	PM	F	6550/1662	A	SCHOULLER P.
FIDJI DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	6604/1615	A	NOGUIER J.
FIERE DE LA BRUYERE DE L'AIGREMONT	PM	F	6652/1621	A	PILATE S.
FLAMME DU VALLON DE CHAMPAGNE	PM	F	6898/1835	B	BRASSET N.
GAIA DE L'AIRE DU BROYON	PM	F	7322/1730	B	POTENSIER K.
GAIA DU BOIS DE RIANCEY	PM	F	7211/1783	A	ARAULT G.
GAZIE	PM	F	7145/1881	A	FOSSE D.

NOM	RACE	SEXE	LOF	RESULTAT	PROPRIETAIRE
GENNIE DU CLOS DES COOKIES	PM	F	7747	A	ROOS LAVERGNE G.
GESSY DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	7635	B	MONGRENIER P.
GINY DE LA VALLEE DE LA RETOURNE	PM	F	7768	A	THOMAS L.
GIPSY DU SOULTZERLAND	PM	F	7449/1862	A	REMETTER A.
GIRL DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER	PM	F	7510/1796	A	ROBERT E.
GITANE DU DOMAINE DE CHAMBORD	PM	F	7301/1770	A	GAMBIER C.
GRIOTTE DU ROYAUME DE CHANTEMERLE	PM	F	7583/1875	B	MACRON S.
GROSEILLE	PM	F	7534	A	LEPERE D.
HAMLET	PM	F	8064	A	DUMOTIER G.
HAPPIE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	7940	A	GUINGARD F.
HARMONIE	PM	F	8076	A	MONNET G.
HASKA	PM	F	8066	A	POUSSARD C
HAVANE	PM	F	8065	A	LAROCHE D.
HELICE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	7878	A	SAINTEBARBE E.
HELKA DE LATIREMONT	PM	F	7930	C	USSEGLIO A.
HELLY DU DOMAINE DE LA CAJOLE	PM	F	8010	A	SARON J.
HELSIE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	7879/1876	A	ROCHETIN R.
HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	7925	A	SAULET MOES J.
HENJOY DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	F	7862	C	SARRAZIN S.
HERA DE LATIREMONT	PM	F	7929	A	CHANSAC C.
HOLLY DE LATIREMONT	PM	F	7928	A	TAILHANDIER J.
HOLY DU GRAND RAULOIX	PM	F	8030	A	GREGOIRE L.
HONLY DE ROCANCOURT	PM	F	7885	A	ROBERT M.
HOPPLA DE WACOURT	PM	F	8253	A	DE FRANCE A.
HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	8069	A	FEUTRY M.

INFO S.C.C.

I-CAD est enfin sur les rails : Les différents fichiers d'identification des Chiens, des Chats et des Furets issus de la S.C.C. (Fichier National Canin) et du SNVEL (SIEV) sont rassemblés dans une structure nouvelle : I-CAD.
Cette société du type SAS dont nous sommes actionnaires à 50% vient dêtre reconnue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui nous confie cette mission d'identification pour 10 ans !

Attention aux nouvelles coordonnées de l'identification :
- Adressez tous vos courriers au siège d'I-CAD :
112-114 avenue Gabriel Péri 94246 L'HAY LES ROSES
- Téléphone : 0810 778 778
- Site internet : www.i-cad.fr
- Mail : contact@i-cad.fr

Pas de changement concernant le LOF (livre des Origines Francaises)
- Adressez toujours vos courriers au siège de la S.C.C.
- Contacts téléphoniques et mails :

Région Nord, DROM-COM et Corse : 01 49 37 55 50, grr1@centrale-canine.fr
Région Centre Est : 01 49 37 55 60, grr2@centrale-canine.fr
Région Sud : 01 49 37 55 70, grr3@centrale-canine.fr
Région Ouest : 01 49 37 55 80, grr4@centrale-canine.fr

PROCEDURE DE L'EXAMEN RADIOGRAPHIQUE DE LA DYSPLASIE DE LA HANCHE

Vétérinaires lecteurs officiels du CFEML :

- Docteur J.F. LEFOL - 26, rue Léon Lecornu - 14000 CAEN

- Docteur Y. PIEDVACHE - 43, route d'Olivet - 45100 Orléans

Une radiographie officielle ne peut être prise avant l'âge de 12 mois.
Elle doit obligatoirement être pratiquée sous sédation ou sous anesthésie (décision FCI du 2/07/2007).
Le vétérinaire ayant réalisé la radio ne peut pas en effectuer la lecture.

- radio argentique (ordinaire) : envoyer la radio, accompagnée des documents requis au lecteur de votre choix.

- radio numérique : deux possibilités :

  - demander à votre vétérinaire de la faire développer sur support plastique, puis l'envoyer selon la même procédure que ci-dessus.

  - ou téléchargement direct par votre vétérinaire de la radio numérisée, sous forme de fichier DICOM sur un portail informatique dédié, à l'adresse http : // www.myvetsxl.com

  Lors de la première utilisation, le vétérinaire doit s'enregistrer et faxer une copie de sa carte professionnelle. Le téléchargement d'un dossier numérique est facturé 8 euros HT au vétérinaire

De votre côté, vous envoyez les documents sous format papier au lecteur de votre choix, qui accède directement à la radio numérisée sur le portail informatique.

NB : l'envoi de la radio sous forme numérique, sur un support informatique (clé USB ou CD) n'est pas accepté, ce afin d'éviter les fraudes.

Qu'il soit plastique ou numérique, le cliché doit être identifié de manière infalsifiable par votre vétérinaire :

- Nom du chien avec affixe
- N° de tatouage et/ou identification électronique
- Date de naissance-Race-Sexe -LOF
- Date du cliché
- Nom du vétérinaire
- Latéralisation droite-gauche

Dans les deux cas, le vétérinaire remet au propriétaire du chien une attestation (formulaire SCC) disponible en haut de page et sur l'espace vétérinaire du site de la SCC (accès sécurisé) http://www.espaces.scc.asso.fr/EspaceVeterinaire/

Documents requis pour l'envoi d'un dossier de demande de lecture de radio : (Tout dossier incomplet sera retourné)

1- formulaire de demande de lecture des radios des hanches (formulaire SCC à télécharger en haut de page) que vous aurez complété

2- attestation à remplir par le vétérinaire (formulaire SCC, à télécharger en haut de page ou sur le site de la SCC), dont vous aurez complété la partie inférieure

3- photocopie du certificat de naissance ou du pedigree de votre chien

4- chèque de 25 € à l'ordre du lecteur choisi

5- la radio si elle est sous forme de film (enveloppe 30 X 40 avec mention " radiographie - Ne pas plier ")

Procédure d'appel auprès de la SCC

Si vous souhaitez faire appel de la note de lecture
vous pouvez faire relire la radio par la Sous-commission de Dysplasie de la S.C.C
155, avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers Cedex.

L'appel ne peut avoir lieu qu'une fois, et porte uniquement sur une radio déjà lue.

La réalisation de nouveaux clichés n'est pas acceptée par le CFEML

COTATIONS DEMANDEES 1ÈR SEMESTRE 2013

NOM	RACE	SEXE	LOF ou N° étranger	Cotation	Propriétaire
ANIS VOM WILDEN MOOR	L	F	627/115	4/6	M. AEBERHARD R.
FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN	L	F	589/122	4/6	M. PECHER S.
ESKALL DE THAILANE	L	F	610	2/6	M. GUERIN P.
ESKYSS DE THAILANE	L	F	611	2/6	M. GUERIN P.
FALCO VOM HEXENKUPPEN	PM	M	6918/1297	4/6	M. SIMON M.
FINO VOM HUNDEGELAUT	PM	M	7099/1362	4/6	M. GAUVAIN T.
CLOVIS DE WACOURT	PM	M	5029	2/6	M. FOUILLET J.
DIEGO VON DER TEUFELSBURG	PM	M	8234/1393	2/6	M. HEINRICH P.
ECKTOR VOM HEXENKUPPEN	PM	M	6345	2/6	M. LAUER F.
EDDY DU CHATEAU MEDIEVAL	PM	M	6046/1164	2/6	M. LAINE S.
FARO DE WACOURT	PM	M	6880	2/6	M. SAQUET F.
FEBUS DU GRAND METIFEU	PM	M	6845/1289	2/6	Mlle BOS C.
FLACH DU BUISSON BRULE	PM	M	6830/1296	2/6	M. THIERRY J.
FLASH DE LA BARTASSIERE	PM	M	6745/1268	2/6	M. PERREAU T.
FOXY DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	6665/1251	2/6	M. ROCHETIN R.
FUDGE DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	M	6642/1369	2/6	M. BRUGNOT J.
GEICO DE ROCANCOURT	PM	M	7614/1446	2/6	M. DELAFONT C.
GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	7750	2/6	M. SARRAZIN B.
HARIBO VOM HUNDEGELAUT	PM	M	7813/1478	2/6	M. HENNEQUIN G.
JOE DU CLOS DES RENARDS	PM	M	7817/1350	2/6	M. ISSENMANN D.
EPSYLONE DU COQUELICOT PICARD	PM	F	6317/1481	2/6	M. RETOURNE D.
ERYNE	PM	F	6084/1649	2/6	M. ULSAS J.
EXEL VOM HUNDEGELAUT	PM	F	6392/1582	2/6	M. HUMEAU P.
FANNY DE LA PAREIDOISE	PM	F	6946/1844	2/6	M. DEMANGE T.
FANY DES GRANDES VOIVRES	PM	F	6550/1662	2/6	M. SCHOULLER P.
FETA DU VIEUX CHARBONNIER	PM	F	7268/1642	2/6	M. SIMONIN J.
FIDJI DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	6604/1615	2/6	M. NOGUIER J.
FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS	PM	F	6911/1684	2/6	M. DAUVERGNE R.
FLAMME DE LA VALLEE DE LA RETOURNE	PM	F	7044/1857	2/6	M. SAINTEBARBE E.
FLORA 202 LES SACRES NUMEROS	PM	F	6912/1698	2/6	M. ROLLAND R.
GENNIE DU CLOS DES COOKIES	PM	F	7747/1920	2/6	Mme ROOS LAVERGNE
GESSY DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	7635/1928	2/6	M. MONGRENIER P.
GIPSY DU BAS FALLERON	PM	F	7317/1725	2/6	M. CAILLAUD J.
GRIOTTE DE RABODANGES	PM	F	7997/1870	2/6	M. ROCHETIN R.
HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	7925/1936	2/6	M. SAULET MOES J.

REGLEMENT DE LA FINALE DES TAN

1. BUT :

L'épreuve rassemble tous les chiens ayant réussi le TAN dans l´année avec 16 points sur 16. Le but est de mettre en valeur, au niveau national, les meilleurs chiens lors d´une compétition honorifique au cours de laquelle seront tout particulièrement jugées les aptitudes naturelles, en plaine et à l'eau, d'un chien d'arrêt polyvalent.

2. DISPOSITIONS GENERALES

Organisateur

A l´issue du dernier TAN de l´année, par courrier, tous les candidats figurant sur la liste fournie par le responsable des délégués seront invités à la finale nationale par l'organisateur. L´invitation sera accompagnée du formulaire d´inscription à l'épreuve sur lequel sera mentionné : le montant de la participation au frais de l´organisation (35 € pour 2013), la date, l´heure et le lieu exacts du rendez-vous de la manifestation.
L'organisateur fournira un bilan financier détaillé au trésorier du CFEML dans les 15 jours après la manifestation ainsi qu´un article pour parution au bulletin du CFEML et du site Internet du Club.

Inscription à l'épreuve

Le propriétaire devra renvoyer le formulaire d´inscription, une photocopie du pedigree ou du certificat de naissance du chien, le règlement par chèque du montant de la participation aux frais de la manifestation, libellé à l'ordre du CFEML au minimum 15 jours avant la date de l'épreuve.
En cas de non participation à l'épreuve, les frais de participation ne seront pas remboursés.

Participant

Tout participant à la finale nationale des TAN bénéficiera d'une inscription gratuite au BICP organisé le lendemain par le CFEML et uniquement à cette épreuve. Dans le cas d´une participation à cette épreuve il devra être détenteur d´un carnet de travail pour son chien

Les examinateurs

Les chiens seront jugés par 1 ou 2 examinateurs TAN. Ces examinateurs seront désignés par le comité lors de la dernière réunion de comité avant la date de cette épreuve. 1 examinateur ne pourra juger que 10 chiens en plaine et à l´eau. Si le nombre de chiens inscrits dépasse ce nombre, un examinateur officiera à l´eau, l´autre en plaine. Le président du jury sera l´examinateur en plaine. Si les inscriptions dépassent les 30 chiens, un avenant sera proposé à ce règlement pour la modification de la composition du jury et la désignation du vainqueur de l'épreuve.

Le lieu et la date

Cette épreuve se déroulera à la date et au lieu fixé par le CFEML lors de 2 journées consécutives où seront organisés un Field d'automne (gibier tiré) et un BICP. La date sera fixée lors de la première réunion de Comité de l'année et sera communiquée, après validation du procès verbal, sur le site du CFEML.

Le terrain

En plaine, le terrain devra présenter un couvert suffisant pour permettre au gibier de se dissimuler sans pour cela handicaper le chien dans sa quête. L'organisateur veillera, autant que possible, à donner un terrain vierge à chaque chien de façon à ce qu'il puisse exprimer pleinement ses aptitudes pour rechercher et arrêter un gibier.

L´eau

Le plan d´eau devra être suffisamment profond pour permettre au chien de nager. L´accès à l´eau devra se faire par une pente douce afin de permettre au chien de rentrer et sortir aisément.

Le gibier

L'épreuve ne pourra se courir que sur faisans. Pour chaque parcours, seront posés 2 faisans hors de la vue du chien et du conducteur. Si au cours de son parcours un chien rencontre du gibier à plume naturel (faisan ou perdrix), l'examinateur devra apprécier le travail à sa juste valeur.
A l'eau, un canard ne pourra servir que pour 3 chiens. Cependant, chaque conducteur, s'il le souhaite, est autorisé à apporter son propre gibier pour le rapport.

Durée du travail

- En plaine : durée approximative de 10 minutes avec la possibilité de reprendre le chien qui ne sera pas mis en présence d´un oiseau.
- A l´eau : environ 2 minutes.

3. DEROULEMENT DE L´EPREUVE :

Le premier parcours devra débuter avant 9h30.
Le travail du chien sera jugé selon le règlement du TAN modifié comme suit.
Pour démarquer la finale nationale des TAN du TAN, le gibier mis à l'envol après l'arrêt sera tiré, sur ordre de l'examinateur, par 2 fusils officiels. Le chien devra rapporter le gibier tiré. L'examinateur appréciera la réaction au coup de feu et la façon de rapporter le gibier tiré.

3.1 La quête

L´examinateur jugera la passion de trouver du gibier sans attacher trop d´importance à la régularité de la quête. Toutefois, une quête méthodique et bien réglée devra être appréciée à sa juste valeur. Il veillera à ce que le chien puisse faire la démonstration de son envie de trouver avant d'être mis en présence du gibier qui a été posé. Il jugera aussi le contact entre le chien et le conducteur. Un chien qui chasse seul sans se soucier de son conducteur sera éliminé.

3.2 L´arrêt

Le chien devra prendre l'émanation, arrêter le gibier et attendre le conducteur avant de mettre à l'envol. Le but étant de permettre au chasseur de tirer le gibier dans de bonnes conditions.
Lorsque le gibier refuse de voler, le chien sera repris en laisse pour ne pas le pousser à la faute. Il sera relancé sur une autre partie du terrain. L'examinateur appréciera tout particulièrement la prise et la remontée de l'émanation et la qualité de l'arrêt.

3.3 Coup de feu

Le gibier mis à l´envol après l´arrêt, sera tiré par 2 tireurs officiels sur ordre de l´examinateur. Le chien devra rapporter le gibier tiré. L´examinateur appréciera la réaction au coup de feu et la qualité du rapport naturel.

3.4 Caractère

L´examinateur s´assurera de l´équilibre du chien durant toute l´épreuve.
Critère d'appréciation : calme, maniabilité, craintivité, nervosité, agressivité.

3.5 Rapport à l´eau

A la vue du chien, l'examinateur lancera un canard mort en eau profonde. Le chien devra entrer dans l´eau sans aucune hésitation. Dès que le chien nagera en direction du canard, un coup de feu sera tiré en l'air. Le chien ne devra pas se laisser influencer par le coup de feu et rapporter le canard. L´examinateur appréciera la réaction du chien au coup de feu et la façon de rapporter naturellement le canard.

4. RESULTATS

L´organisateur fournira un carnet de notes à chaque examinateur.
Si 2 examinateurs sont amenés à officier, un débriefing se déroulera directement à la fin de l´épreuve afin d´accorder les notes finales avant la remise des résultats.
Le meilleur chien se verra décerné le titre de VAINQUEUR DE LA FINALE DES TAN, titre non reconnu par la SCC et purement honorifique et interne au CFEML.

GRILLE D'ÉVALUATION

Disciplines	Notes
1. Quête	4
2. Arrêt	4
3. Travail à l'eau	4
4. Rapport (plaine et eau)	4
5. Caractère (comportement)	4
TOTAL	**20**

TABLEAU D'APPRÉCIATION DU TRAVAIL POUR L'HARMONISATION DES JUGEMENTS

La note 0/4 est éliminatoire

DISCIPLINES	4/4	3/4	2/4	1/4	0/4
1. Quête	Bien adaptée au terrain. S'appuie sur le vent. Envie de trouver	Abaisse la note : interventions trop fréquentes du conducteur (sifflet, voix), terrain mal exploité, …			Ne se livre pas. Sort de la main et ne revient pas au bout de 5 mn
2. Arrêt	Prise et remontée d'émanation Fermeté Immobilité Nez	coule sans ordre, ….	Contact avec le conducteur, n'attend pas le conducteur		Ignore le gibier, fait voler sans simulacre d'arrêt (2 fois)
3. Travail à l'eau	Va à l'eau à l'ordre	1 jet de caillou ou 1 nouvel ordre	2 jets ou 2 ordres		Ne va pas à l'eau après 1 mn
4. Rapport (plaine et eau)	Rapport propre et net.	A l'appréciation des examinateurs			Refus
5. Caractère (comportement)	Calme Bon contact avec le maître	Pénalités éventuelles à l'appréciation des juges			Agressivité Aboiements intempestifs Dérange par son comportement le bon déroulement de l'épreuve
Réaction au feu (eau et plaine)	Ne montre aucune crainte				Peur Refuse le canard Ne se livre plus

5. RECLAMATION

Toute réclamation devra être signalée sur place à l'organisateur. Dans les 24 heures après l'épreuve, le plaignant devra adresser un courrier circonstancié à l'organisateur en y joignant un règlement par chèque d'un montant égal à deux fois le montant de l'engagement. Ce courrier sera transmis par l'organisateur de l'épreuve à la Commission Juridique du CFEML pour mise à l'ordre du jour de la réunion de comité suivante.
La décision du Comité sera sans appel. La décision sera communiquée par courrier au plaignant. Au cas où le plaignant aurait obtenu gain de cause, il sera remboursé de la somme versée. Le compte rendu de la décision sera publié dans le bulletin de liaison du Club.

TAN à BELVAL : seconde édition

Ce samedi 20 juillet a eu lieu à Belval-Bois des Dames (Ardennes françaises) le second TAN du CFEML organisé par le délégué Belgique-Luxembourg.

Comme l'an dernier, David et Sophie Pierrard ont gracieusement mis à la disposition du club les gagnages à cervidés et les étangs du Parc Belval, haut lieu cynégétique géré par l'Institut François Sommer où nos races ont eu le privilège d'évoluer lors des deux épreuves (terre-eau) qualificatives pour l'obtention du TAN.

Une journée sous le soleil et la chaleur avec une saveur internationale : sur 24 chiens inscrits il y avait : 10 belges, 10 français et 4 hollandais.

9h : accueil des participants

10h : début des épreuves

13h : étant donné la météo estivale qui nous était réservée, nous nous sommes réunis en extérieur, autour d'un excellent buffet froid, sur fond de paysage bucolique, le tout rythmé par les fanfares des trompes de chasse…que du bonheur !

14h : remise des résultats par nos 3 juges (Mlle de France, Véronique Beauchamps et André Dupont) : 24 chiens participants, 17 TAN attribués dont 6 obtiennent la cotation 16/16.

Merci à tous les candidats pour leur participation et leur sportivité, toutes nos félicitations !

Nous adressons toute notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements à David et son épouse Sophie (Directeur et secrétaire de l'Institut François Sommer) sans qui le TAN n'existerait pas, ils ont à nouveau fait preuve d'un investissement et d'une organisation sans faille qui ont fait de cette journée un réel succès.

Merci également à nos 3 juges qui ont fait le déplacement depuis le Pas de Calais, merci aux sonneurs de trompes de chasse venus de la frontière allemande, à tous nos amis qui spontanément ont accepté de nous aider et sans oublier « Pascale » la cuisinière de l'Institut pour la qualité des préparations culinaires.

Pour toute personne intéressée par les différentes activités organisées à l'Institut François Sommer : www.fondationfrancoissommer.org

RESULTATS DES FIELDS DE PRINTEMPS

24/03 - CAGNONCLES

juge : M. CASTANET

1er **EXC CACT : KIM VAN´T REIGERSKANTJE**, LM à M. LANGENBERG

31/03 MAIRY SUR MARNE

juge : M. HUGUENY

1er **EXC CACT : KIM VAN´T REIGERSKANTJE**, LM à M. LANGENBERG

12/04 LE BOURG DUN

juge : M. CASTANET

1er **EXC : MAX VAN HET HARTENDIEFJE**, LM à M. VAN VUCHT

juge : M. DUMAND

2ème **EXC RCACT : KIM VAN´T REIGERSKANTJE**, LM à M. LANGENBERG

juge : M. LE GOFF

4ème **Très Bon : GOYA DE JONCAIT**, LF à M. NIGON M.

(IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

13/04 AVESNES LE COMPTE

juge : M. HUMBERG

1er **EXC CACT CACIT : KIM VAN´T REIGERSKANTJE**, LM à M. LANGENBERG

RESULTATS AUX TESTS D'APTITUDES NATURELLES

06/07 ANROSEY

Examinateur : Mme BEAUCHAMPS. V.

TAN 16/16 : HUMMEL VOM HUNDEGELAUT, LF à M. AEBERHARD R.

(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

TAN 16/16 : HILKA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. DARGENT

cond : AEBERHARD R. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

TAN 15/16 : HEROS VOM HUNDEGELAUT, LM à M. HUMBERT C.

cond : AEBERHARD R. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

TAN 15/16 : HORKAS DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. MARSON A.

cond : AEBERHARD R. (ARGI DE DONEZTEBE x AXELLE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 15/16 : HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMF à M. SAULET MOES

cond : AEBERHARD R. (ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x DUNE VOM HUNDEGELAUT)

Examinateur : M. DUPONT A. (Assesseur : JOURNAL H.)

TAN 16/16 : HEDEN VOM HUNDEGELAUT, LF à M. SIMON A.

(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

TAN 16/16 : LOUSTIC VON HEEK, LF à Mme AEBERHARD A.

(HARDY VOM PARADIES x CORA VON HEEK)

TAN 16/16 : HASKO VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. BAUMANN D.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : HINDIA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. OTTOGALI C.

(ARGI DE DONEZTEBE x AXELLE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : HERMES DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMM à M. BARTHELMEBS

(UBO DU CLOS DES COOKIES x BAIHA DU PASSAGE DE LA NAUX)

13/07 CHALLONGES

Juge : HUMBERT JM (Assesseur : JOURNAL H.)

TAN 16/16 : LAIKA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. DEBAI BRUNIER C.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : HERMINE DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. GRASSI M.

(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : GOLEM DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. TARGE O.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : HELIOTT DE MONTAMPIEUX, PMM à M. LE BRIS C.

(ULAF DU DOMAINE DE LA DIVA x CHIPSY DE MONTAMPIEUX)

TAN 14/16 : GAIA DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS, PMF à M. REVET U.

(STAN DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS x GIGI-BERY VON DER HALTINGER STIEGE)

TAN 12/16 : GAMBAS DES MARAIS DE COURMONT, PMF à M. GUIRAUT J.

(BALOU DE XAVIERES x ARIVA)

TAN 12/16 : ALICE ZE STRIPKU, LF à M. PLOTTIN L.

20/07 BUZANCY - BELVAL

Examinateurs : BEAUCHAMPS V./DUPONT A.

TAN 16/16 : H'ELIOT DES DIEUX DE LA CHASSE, PMM à M. HARDY E.

cond : RIGA J. (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 16/16 : HEIQUE HERTOGIN VAN ACHTER DE DUINEN, PMM à M. DELAMEILLEURE W. (ARGO DE WACOURT x BRIKLA BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN)

TAN 16/16 : HALEY HERTOGIN VAN ACHTER DE DUINEN, PMF à M. FREQUIN J.

(ARGO DE WACOURT x BRIKLA BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN)

TAN 16/16 : HENJOY DES DIEUX DE LA CHASSE, PMF à M. SARRAZIN B.

(ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 16/16 : LARGO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. CORBISIER G.

TAN 15/16 : LANA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. MAIRIAUX M.

cond : FEDRIGO P. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : KODY DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. BARRAS P.

TAN 15/16 : H'BILL DES DIEUX DE LA CHASSE, PMM à M. BAIRE N.

cond : RIGA P. (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 12/16 : GACHETTE, PMF à M. GERAUD J.

(COYOTTE DE LA FORET DES SEIGNEURS x VOLVIC)

TAN 12/16 : LUNA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. BELLENGER R.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

Examinateurs : DE FRANCE A./DUPONT A.

TAN 16/16 : HERTOG ZENO VAN ACHTER DE DUINEN, PMM à M. Van Der VEKEN

(ARGO DE WACOURT x BRIKLA BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN)

TAN 15/16 : LILAS DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. MAYOLLE F.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P.

(ELTON DE WACOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)

TAN 15/16 : LAGO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. VANOLST R.

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 14/16 : HYDRA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. BRUNEAU G.

cond : MONGRENIER P. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : GAMINE GRAVINE VAN ACHTER DE DUINEN, PMF à M. BRUGGEMAN

TAN 13/16 : JOSIE JANKVROWE VAN ACHTER DE DUINEN, PMF à M. BRUGGEMAN

28/07 CHARPEY - Club Epagneul Breton

Juge : VARRAMBIER G.

GILL DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS, PMF à M. BOUSQUEL D.

(STAN DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS x GIGI-BERY VON DER HALTINGER STIEGE)

EPREUVES D'AUTOMNE ORGANISEES PAR LE C.F.E.M.L.

DATE	LIEU	TYPES EPREUVES	ORGANISATEURS
samedi 28 sept.	ANROSEY (52)	BICP (ouvert)	M. Roger AEBERHARD La MOTTE 52 500 ANROSEY hundegelaut@ wanadoo.fr Tél : 03 25 88 85 81
dimanche 29 sept.	ANROSEY (52)	FIELD GT spéciale Race	
samdi 12 oct.	BOUY Luxembourg	FIELD GT (inter-club) EA-EF-BF-BB-BW-Dra- GK-EPi-BSt-BAuv-ESU	M. COLLET Nicolas 138 Av GALLIENI 10 300 Sainte SAVINE nico.lolo10@orange.fr Tél : 06 79 81 39 87
samedi 2 nov.	LAUBRESSEL (10)	BICP (ouvert)	
dimanche 10 nov.	ETAIN (55)	BICP (spéciale Race)	M. DEMANGE Thierry 37 Grande Rue 55160 PAREI flo.demange3@orange.fr Téll: 06 07 38 58 87
samedi 16 nov.	JASSEINES (10)	Field Automne (G Naturel) (FAISAN) Interclub (CFEML.EF. BF. BB.BW.Dra. GK. EPi.BStG. BAuv.ESU)	M. COLLET Nicolas 138 Av GALLIENI 10 300 Sainte SAVINE nico.lolo10@orange.fr Tél. : 06 79 81 39 87
mardi 19 nov.	St.REMY sous BAR- BUISE (10)		
jeudi 21 nov.	GUMERY (10)		
samedi 23 nov.	MAINTENAY (62)	BICP (ouvert)	Mlle Agnès DE France WACOURT 80150 MACHIEL agnes.de-France@wanadoo.fr TEL: 03 22 23 50 95
mardi 3 déc.	TREBEURDEN LANN-AR WARENNE (22)	Field Automne (G Sauvage) BECASSE Interclub (CFEML.EB.EF. BF.BA. BB.BW. Dra.GK. Epi.BH.BStG. RABA.)	M. Gérard MEHEUST HOULLET 22640 PLESTAN gerard.meheust435@orange.fr Tél. : 02 96 34 88 18

DERNIERS TAN

vendredi 1er nov.	LAUBRESSEL (10)	TAN et FINALE des TAN	M. COLLET Nicolas 138 Av GALLIENI 10 300 Sainte SAVINE nico.lolo10@orange.fr Tél. : 06 79 81 39 87

Région Alsace :
(au nord-ouest de l'Alsace) :

M. Lionel Reisser met ses terrains et son expérience au service des membres du club qui désirent entrainer leurs chiens pour la préparation au TAN, BICP ou Field.
Des pigeons sont gracieusement mis à disposition avec possibilité de commander tout autres gibiers (faisans-perdrix), le prix de celui-ci reste à la charge du propriétaire.

Contact téléphone : 06.63.28.64.86

TARIFS PUBLICITES :

1 page couleur : 150 €
1/2 page couleur : 90 €
1/4 page couleur : 50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :
réservé aux Etalons cotés au minimum 2/6

1 parution avec photo couleur : 20 €

DERNIERES SPECIALES 2013

DOUAI	CACIB	13	Octobre
POITIERS	CACIB	19	Octobre
ST ETIENNE	CACIB	09	Novembre

SPECIALES 2014

TROYES	CACIB	2	Février*
TOULOUSE	CACS	22	Février*
DOUAI	CACIB	2	Mars
AMIENS	CACIB	27	Avril
ST BRIEUC	CACIB	11	Mai
BEZIERS	CACS	28	Juin
DIEPPE	CACS	26	Juillet*
ORLEANS	CACIB	11	Octobre
POITIERS	CACIB	19	Octobre*
METZ	CACIB	2	Novembre*

* en attente de réponse

Sans confirmation d'acceptation de la canine organisatrice, le club ne prendra pas en compte le résultat en «spéciale», date limite de réponse : 31 décembre 2013.

Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
au 03-21-95-67-52

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014
à ANGERS LE 7- 8 juin

LA NATIONALE D'ELEVAGE 2014
aura lieu à MORROGUES (18)
le 5 juillet avec TAN le lendemain

DOCUMENTS UTILES QUE VOUS POUVEZ TROUVER SUR NOTRE SITE

Formulaires :

- Adhésion au Club
- Engagement à une Epeuve de travail
- Demande de carnet de travail
- Demande de confirmation
- Demande Lecture Dysplasie
- Demande de Cotation
- Pour passer une annonce Etalon
- Pour passer une annonce de chiots
- Une fiche de portée

Règlements :

- Epreuves de travail
- Champion de Race
- Champions de Travail
- Trialer
- T.AN. - B.I.C.P.
- Champions de Beauté
- Régularité au Standard
- Grille de Cotations
- Dysplasie

Divers :

- Descriptif des Races
- liste des chiots
- liste des étalons recommandés
- calendrier des expositions
- calendrier des épreuves de travail.

NOTA : certains documents ne sont accessibles qu'avec un mot de passe. Pour l'obtenir, il faut régler votre cotisation et le trésorier vous communiquera votre mot de passe. Ce mot de passe est renouvelé tous les ans, il est valable jusqu'au 31 décembre de l'année.

ERRATUM EPREUVES AUTOMNE 2012

Bulletin 1er semestre 2012 page 27 : résultats BICP :
du 11/11 à Etain : lire BICP 1ère Cat.32/32 CACIT pour Solojäger's Yvette LF à Mme Aeberhard.
du 29/09 à Diedendorf : lire BICP 2ème Cat.28/32 au lieu de BCE pour Fado PMM à M. Heitz

EXPOSITIONS 1er semestre 2013

06/01 BORDEAUX

juge : M. CASTANET Jean-Pierre

LANGHAAR FEMELLE

Classe jeune :

1er Exc. : HEY RIVER SONG CALLED DASVIDANIA à Mlle DELTREUIL B.

12/01 PARIS DOG SHOW

juge : M. LASSANDRE Jean

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB : GABION DU BAS FALLERON à M. CONFAIS M.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FLAVIE DU CLOS DES COOKIES à Mme ROOS LAVERGNE G.

02/02 TROYES

juge : M. DUPAS Jean-Jacques
(Spéciale de race)

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe champion :

1er Exc. CACIB Meilleur de race : RAYCRIS PERFECT CHOICE à M. DEBROUWER G.

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe jeune :

1er Exc. Meilleur jeune : HELA DU LYS DES ALPES à M. MARCINOWSKI P.

2ème Exc. : HIKA DU LYS DES ALPES à M. RABILLER C.

Classe vétéran :

1er Exc. : CILLA VOM EYBHOLZ à M. MARCINOWSKI

LANGHAAR FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ANIS VOM WILDEN MOOR à M. AEBERHARD R.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.

2ème Exc. RCACS RCACIB : GEICO DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.

B : GULLIVER DES ECURIES DE LA REVERDIE à Mlle MEHEE S.

Classe ouverte :

1er TB : FAROUK DU GRAND METIFEU à M. RACLE G.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. : GESSY DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : GAMINE DES GRANDES VOIVRES à M. AEBERHARD R.

2ème Exc. : FETA DU VIEUX CHARBONNIER à M. SIMONIN

3ème TB : BELLA DU CLOS DES COOKIES à M. RACLE G.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : EZEL à M. GERARDIN N.

Classe jeune :

1er Exc. : HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SAULET MOES J.

10/02 NIORT

juge : M. LASSANDRE Jean

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

2ème Exc. : GIPSY DU BAS FALLERON à M. CAILLAUD J.

16/02 BOURGES

juge : M. RUTTEN
(Spéciale de race)

LANGHAAR FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : SOLOJAGER'S YVETTE à M. AEBERHARD

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

TB : GOSSIP DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mlle COULON E.

Classe travail :

1er TB : DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. LECOMPTE D.

Classe jeune :

1er Exc. : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

2ème Exc. RCACS RCACIB : CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. AUGER A.

3ème Exc. : FARINE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. COLOMBO J.

Classe jeune :

1er Exc. : GRISKA VOM HUNDEGELAUT à M. LECOMPTE D.

02/03 FLIXECOURT

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS Meilleur de race : GOST VOM HUNDEGELAUT à M. DAGNEAUX J.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe jeune :

1er Exc. : LUISY DU CLOS DES RENARDS à M. MAIRIEAUX M.

02/03 VALENCE

juge : M. Norman DESCHUYMERE

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB : FOXY DU DOMAINE DE L'ISLE à M. ROCHETIN R.

Classe jeune :

1er Exc. : GERRY DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. PEIRE P.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er TB : GRIOTTE DE RABODANGES à M. ROCHETIN R.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES à M. CATANIA J.

Classe jeune :

1er Exc. : HELSIE VOM HUNDEGELAUT à M. ROCHETIN R.

09/03 PERIGUEUX

juge : M. GUILBERT Yves

LANGHAAR FEMELLE

Classe jeune :

1er TB : HEY RIVER SONG CALLED DASVIDANIA à Mlle DELTREUIL B.

17/03 MONTLUCON

juge : Mme GAGGERO Alessandra

LANGHAAR FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOUSTIC VON HEEK à M. AEBERHARD A.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe jeune :

1er Exc. : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. AUGER A.

2ème Exc. : FARINE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. COLOMBO J.

31/03 ANGERS

juge : M. DUPAS Jean-Jacques

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

13/04 LIMOGES

juge : M. CASTANET Jean-Pierre

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

13/04 MAUBEUGE

juge : M. GOUBIE Jacques

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : CHADOW VOM HUNDEGELAUT à M. DESSAINT D.

Classe jeune :

1er Exc. : GENDY DES GRANDES VOIVRES à M. DESSAINT D.

27/04 AMIENS

juge : M. LE MAGNAN Jacques
(Spéciale de race)

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB : HIKA DU LYS DES ALPES à M. RABILLER C.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. : GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE à M. SARRAZIN B.

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : GOST VOM HUNDEGELAUT à M. DAGNEAUX J.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : ESCO VOM SCHMUTTERTAL à M. BARRAUD E.

Classe jeune :
1er Exc. : HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE à M. FACQUER J.
2ème Exc. : HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE à M. SCHIETEQUATTE D.
3ème Exc. : HUGO DU GRAND RAULOIX à GREGOIRE L.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe intermédiaire :
1er Exc. : GAYA à M. MARECHAL S.
2ème Exc. : GELULE DU COQUELICOT PICARD à M. POURCHEZ
B : G'HERA DU COQUELICOT PICARD à M. RETOURNE D.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.
2ème Exc. : EPSYLONE DU COQUELICOT PICARD à M. RETOURNE D.
3ème Exc. : GINNY DE LA FORET D'AUTEUIL à M. NACHURY
4ème Exc. : FIDJI DU COQUELICOT PICARD à M. POURCHEZ
Exc. : GIPSY DE L'AIRE DU BROYON à M. COUTOIS J.
Exc. : CHIPIE DU COQUELICOT PICARD à M. POURCHEZ
TB : DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX à M. RETOURNE D.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : FILTY DU BOIS DE BERNY à M. DOLE
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur jeune : LUISY DU CLOS DES RENARDS à M. MAIRIEAUX M.
2ème Exc. : HOXANNE DES DIEUX DE LA CHASSE à M. DUPUIS F.
3ème Exc. : HENJOY DES DIEUX DE LA CHASSE à Mme SARRAZIN S.
4ème Exc. : HABY DES PETITS PANIELLOIS à M. DUCHOSSOY

27/04 CHATEAUROUX

juge : M. ROULLEAU Roger
(Spéciale de race)
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : FEBUS DU GRAND METIFEU à Mlle BOS C.
2ème Exc. : G'EDEN DU CLOS DES SARCELLES D'ETE à M. BEAUSSIER N.
Classe travail :
1er Exc. RCACS : DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. LECOMPTE D.
Classe jeune :
1er Exc. : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : GRISKA VOM HUNDEGELAUT à M. LECOMPTE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS : FUNNY à M. AVRIL T.
2ème Exc. : CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. AUGER A.
3ème Exc. : FARINE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. COLOMBO J.
Classe Prometteur :
TP : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL à M. BOUTON L.

08/05 MARSEILLE

juge : M. Jean-Paul KERIHUEL
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe jeune :
1er Exc. : GRENAT DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.

12/05 EVREUX

juge : M. VIEUBLE Jean-Paul
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS : FUNNY à M. AVRIL T.

12/05 LOUHANS

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence
(Spéciale de race)
GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ELKA DU BOIS MILLET à M. RICHARD L.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe jeune :
1er TB : LAIKA DU CLOS DES RENARDS à M. DEBAI C.

12/05 ST BRIEUC

juge : M. MEDARD-RINGUET Jacques
(Spéciale de race)
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : EKLA DU CHATEAU MEDIEVAL à M. Mme DESCAMPS D.
2ème Exc. RCACS RCACIB : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

19/05 TOURS

juge : M. ROULLEAU Roger
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe jeune :
1er Exc. : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. AUGER A.

26/05 BAR LE DUC

juge : M. KIPS Guy
GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HIKA DU LYS DES ALPES à M. RABILLER C.
LANGHAAR FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GILLA VON HEEK à M. DARGENT M.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe intermédiaire :
1er TB : GENDY DES GRANDES VOIVRES à M. DESSAINT D.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JOE DU CLOS DES RENARDS à M. ISSENMANN D.
2ème TB : CHADOW VOM HUNDEGELAUT à M. DESSAINT D.
3ème TB : ELTON DE WACOURT à M. DEMANGE T.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe jeune :
1er Exc. : HARINA DE LA FORET DES SEIGNEURS à M. CLERC B.
2ème Exc. : HEIDI DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme PLAZONNET V.

08/06 L'ISLE ADAM

juge : M. LE MAGNAN Jacques
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe jeune :
1er Exc. HELIO DE LA NOIRE HAIE à M. BAGOT N.

23/06 AUCH

juge : M. LE MAGNAN Jacques
LANGHAAR FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : GUINEE DE JONCAIT à M. JANICOT P.

23/06 TRETS

juge : M. LASSANDRE Jean
(Spéciale de race)
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe intermédiaire :
1er TB : GERRY DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. PEIRE P.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FALCO DU CLOS DES COOKIES à M. GRASSI M.
2ème Exc. RCACS : DAMON DE LA FERME SAINT PIERRE à M. JAUME A.
3ème TB : DIAM II DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : GIPSY DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. GARRONE G.
2ème Exc. : GRENAT DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.
3ème Exc. : DEBYE DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. LECOMTE A.
4ème Exc. : GILL DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. BOUSQUEL D.
Exc. : ERMINE DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CADOR J.
Classe travail :
1er Exc. CACS : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES à M. CATANIA J.
Classe jeune :
1er Exc. : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.
Meilleure Jeune du 7ème groupe.

07/07 COGNAC

juge : Mme DESSERNE Sylvie

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GUAPA à M. DELRIEU A.

ETRANGER

28/04 IRUN

juge : M. Athos ALBANI
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe ouverte :
1er Exc. CAC CACIB Meilleur de race : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme RACAULT M.

01/06 MARSEILLE : Championnat de France

juge : M. GOUBIE Jacques

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. Meilleur de race :
HELICE DU LYS DES ALPES
à M. JOURNAL H.

LANGHAAR MÂLE

Classe Puppy :

TP : BIEDOCK VOM AUEBACH à Mme MARIAUD C.

LANGHAAR FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race :
SOLOJAGER'S YVETTE
à M. AEBERHARD R.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Excellent :
GERRY DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS
à M. PEIRE P.

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB :
FALCO DU CLOS DES COOKIES
à M. GRASSI M.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race :
DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE
à M. LECOMPTE D.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS :
FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL
à Mme RACAULT M.

2ème Exc. : **GRENAT DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS** à M. CORSINI A.

Classe travail :

1er Exc. CACS RCACIB :
FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
à M. CATANIA J.

Classe champion :

1er Exc. CACIB :
CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL
à Mme BOULANGER M.

Classe jeune :

1er Exc. Meilleur jeune :
HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
à Mme BOULANGER M.

2ème Exc. : **HERMINE DES GRANDES VOIVRES** à M. GRASSI M.

BEST IN SHOW

Quoi de plus merveilleux que d'entendre à l'entrée du 7ème groupe « et voici l'incontournable du jour , le Petit Epagneul de Munster ….et quoi de plus promoteur pour la race que d'aller piquer une place sur le podium du Championnat de France pour un Best in Show !!» Bravo Mag ! 3ème marche du podium des paires du Championnat de France . Très belles retrouvailles avec les membres du club, le club a été présent dans toutes les grandes finales, super convivialité et entente, avec une très belle journée. Espérons avoir encore un Championnat de France aussi productif .

M CATANIA Joseph Délégué PACA .

Mesdames, messieurs,

Les époux Brenuchon m'ont demandé de faire une comparaison de la morphologie et du caractère du Petit Münsterlander entre la France et Allemagne.

J'ai eu le plaisir de juger en Champagne il y a quelques années et tout récemment en Bretagne.

Il y a très peu de différence entre l'apparence extérieure d'un PEM français et celle d'un PEM allemand. J'ai l'impression que les femelles françaises, et je ne peux comparer que celles-ci, sont plus menues et plus élégantes que les femelles allemandes. En Bretagne, pour la désignation du meilleur chien de la Nationale d'élevage, un mâle puissant et corpulent a été préféré à une femelle élégante et menue. Le standard de la FCI devrait être prochainement modifié pour définir le PEM comme un chien de chasse pratique puissant et polyvalent!

Il n'y a pas de différence dans le comportement : c'est un chien de chasse passionné et un agréable chien de compagnie qui aime les enfants.

En Allemagne, l'exposition du PEM est un vrai spectacle dans le but de conserver une morphologie homogène pour l'ensemble de l'élevage.

J'ai l'impression qu'en France, la morphologie occupe une place plus importante. On va présenter son chien plusieurs fois, comme le souhaite d'ailleurs la FCI, bien qu'il ait pris de l'âge et que certains défauts apparaissent. Le chien est présenté sans que soit vérifié si des changements se sont produits comme par exemple à la dentition ou à la queue. On est étonné quand les juges disqualifient le chien. Une exposition d'élevage est un constat à un instant donné, le juge doit juger ce qu'il voit et non pas ce qui a été il y a un an.

Dr. Christian-Wenzel Scholz
Coesfeld, 06.08.2013
Traduction Germain KLEIN

Mes chers amateurs Français du Petit Münsterlander,

C'est avec plaisir que je réponds à votre demande pour vous donner mes impressions sur le standard et le comportement du Petit Münsterlander lors de votre Nationale d'élevage en France. Je présume que notre but commun, universellement reconnu, est d'élever le Petit Münsterlander comme chien de chasse pratique polyvalent qui, grâce à sa morphologie et sa robe, est capable d'assumer toutes les tâches à la chasse avant et après le coup de feu.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un type de chien vigoureux avec un très bon comportement.

A ma plus grande satisfaction, j'ai pu constater, à votre Nationale d'élevage en Bretagne, qu'au niveau de votre Club, vous poursuivez les mêmes objectifs. De par ma fonction de juge de race, j'ai eu l'occasion de voir beaucoup de PEM de différentes classes d'âge. J'ai tout particulièrement apprécié le comportement irréprochable des chiens qui m'ont été présentés, leur attitude calme , avenante et équilibrée qui , en ce qui concerne également le type et la santé, correspondent tout à fait au standard de la race.

Il n'y a absolument pas de différence avec les chiens allemands. J'ai même affirmé que le meilleur chien de votre exposition figurerait dans les premières places d'une exposition d'élevage allemande. Je vous encourage à continuer ainsi car vous êtes sur la bonne voie. Pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé, les entretiens fructueux que j'ai pu avoir, je vous suis très reconnaissant car cela m'a permis de mieux comprendre les problèmes de votre Club.

Amicalement.

Dietrich Berning
président du Club Allemand
Traduction Germain Klein

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc.CACS : EBROOKS DES GRANDES VORACHYRES (Dys A)
(ROMEO VOM BERGWALD x RITA DES GRANDES VORACHYRES),
prod. : LE BAILLIF J., à M. FEUERSTEIN J.

Classe jeune jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : HONGRIE DU CLOS DU WASENBERG
(BASKO AUREUS x MINA-DIAZ AUS DER STOCKMANNSMUHLE),
prod. : DUHAMEL G., à M. BANTEGNY J.

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc.CACS Meilleur de race : HELA DU LYS DES ALPES (Dys A)
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ),
prop. et prod. : MARCINOWSKI P.

2ème Exc.RCACS : HIKA DU LYS DES ALPES (Dys A)
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ),
prod. : MARCINOWSKI P., à M. RABILLER C.

3ème Exc. : HELICE DU LYS DES ALPES
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ),
prod. : MARCINOWSKI P., à M. JOURNAL H.

Classe vétéran jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : CILLA VOM EYBHOLZ (Dys A)
(NERO VOM KRAHENHORST x FARRA CIPERRO),
prod. : KLOEFFER L., à M. MARCINOWSKI P.

LANGHAAR FEMELLE

Classe intermédiaire jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : LOUSTIC VON HEEK (Dys A)
(HARDY VOM PARADIES x CORA VON HEEK),
prod. : AMSHOVE ., à M. AEBERHARD A.

Classe champion jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN (Dys A)
(KILGUS VOM ALTEN HAFEN x VENUS VOM HUNDEGELAUT),
prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. PECHER S.

Classe travail jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc.CACS Meilleur de race : ANIS VOM WILDEN MOOR
(Dys A) (SEPP AUS GRUPILINGA x BIIKE VOM HEIDMOOR),
prod. : TOLKMITT, à M. AEBERHARD R.

2ème Exc.RCACS : SOLOJAGER'S YVETTE (Dys A)
(ORKAN VON LINEBROK x AMY VOM HOLLBACH),
prod. : WALCH K., à Mme AEBERHARD A.

Classe jeune jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : HILKA VOM HUNDEGELAUT (Dys B)
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK),
prod. : AEBERHARD R., à M. DARGENT M.

2ème TB : HAVANE
(ATHOS DE JONCAIT x BALI VOM HUNDEGELAUT),
prod. : MORANTIN D., à M. MORIEUX L.

3ème TB : HUMMEL VOM HUNDEGELAUT (Dys B)
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK),
prop. et prod. : AEBERHARD R.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire jugée par M. Dietrich BERNING :

1er Exc.RCACS : GIN DES ETOILES DE WOODCOCK (Dys A)
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x BORA DU BOIS DE RIANCEY),
prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. ROGER P.

2ème TB : GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE (Dys B)
(ARGI DE DONEZTEBE x BAGUY DU GRAND METIFEU),
prod. : CAZES J-L. et M., à M. SARRAZIN B.

B : HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE (Dys B)
(ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX),
prod. : RETOURNE D. et T., à M. SCHIETEQUATTE D.

B : HOUSTON VOM HUNDEGELAUT (Dys A)
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT),
prod. : AEBERHARD R., à M. DESOTEUX B.

Classe ouverte jugée par M. Dietrich BERNING :

1er Exc.CACS : FUDGE DE LA MOTTE BROUILLARD (Dys A)
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANDA DE WACOURT),
prod. : LARCENET J., à M. BRUGNOT J.

2ème Exc. : FLACH DU BUISSON BRULE (Dys A)
(OTTER VOM TEICHHOF x BAHIA DU BUISSON BRULE),
prod. : FIQUET J-C., à M. THIERRY J.

3ème Exc. : GEICO DE ROCANCOURT (Dys A)
(ACO VON DER TEUFELSBURG x CAIRANE DE ROCANCOURT),
prop. et prod. : DELAFONT C.

4ème Exc. : FLAMME DE LA BRUYERE DE L'AIGREMONT (Dys A)
(VICO DU CLOS DES COOKIES x BRUME DE LA FERME SAINT PIERRE),
prod. : PILATE S. & M-C., à M. PILATE S.

Exc. : DARKO DES GRANDES VOIVRES (Dys B)
(VICO DU CLOS DES COOKIES x SAGA DE LA FONTAINE MARGOT),
prod. : OTTOGALLI C., à M. CHIVOT J.

Exc. : FEBUS DU GRAND METIFEU (Dys A)
(UGO DU GRAND METIFEU x GIBSY VOM HEILIGENWALD),
prod. : PERREAU T., à Mlle BOS C.

TB : FIDJIEN DU PARC PROTHON (Dys B)
(DAG VOM MUNSTERLAND x ALFA DE WACOURT),
prod. : LABOULLE R., à M. GOUBERT G.

TB : FARO DE WACOURT (Dys A)
(HENRY VOM BROCKHAUSER ESCH x TESS DE WACOURT),
prod. : DE FRANCE A., à M. SAQUET F.

TB : FANDOR DES GRANDES VOIVRES (Dys B)
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x AXELLE DES GRANDES VOIVRES),
prod. : OTTOGALLI C., à M. HAYOUN F.

TB : FACONNABLE DU GOUFFRE DU BERGER (Dys A)
(WINTER VOM FUCHSECK x VOLCANE),
prod. : MARTEL A., à M. LEMARIE S.

TB : EKO DE LA HAIE AUX BICHES
(BYK VON DER BARENBURG x VENGA),
prod. : AUBERT J-P., à M. MEREL C.

TB : CAMBO DE DONEZTEBE (Dys A)
(OSLO DE WACOURT x SUMA DU VALLON DES CHARLES),
prop. et prod. : URRUTIA P.

TB : DARIOS DU CHATEAU MEDIEVAL
(URANUS DE L'OREE DES BERTRANGES x SAMBA DU CHATEAU MEDIEVAL), prod. : DESCAMPS D., à M. VEZIE D.

TB : EDDY DU CHATEAU MEDIEVAL (Dys A)
(PATAUD DU CHATEAU MEDIEVAL x BIRDY DU CHATEAU MEDIEVAL),
prod. : DESCAMPS D., à M. LAINE S.

TB : ELTON DE WACOURT (Dys B)
(YASKO VOM FALKENSTEIN x TESS DE WACOURT),
prod. : DE FRANCE A., à M. DEMANGE T.

B : FLAM 206 LES SACRES NUMEROS (Dys A)
(BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX),
prod. : DAUVERGNE R., à M. MAUDUY J.

B : EROS
(BACCHUS DE WACOURT x CYBELLE DE LA PLATIERE AUX BECASSINES),
prod. : BETHUEL Alain, à M. CONSEIL J.

Classe travail jugée par M. Dietrich BERNING :

1er Exc. : DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE (Dys A)
(BYK VON DER BARENBURG x SONI DE LA BARTASSIERE),
prod. : BORG J-M., à M. LECOMPTE D.

2ème Exc. : FINO VOM HUNDEGELAUT (Dys B)
(ARGI DE DONEZTEBE x DIVA VOM HUNDEGELAUT),
prod. : AEBERHARD R., à M. GAUVAIN T.

3ème Exc. : FALCO VOM HEXENKUPPEN (Dys A)
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES), prod. : BRENUCHON B., à M. SIMON M.

4ème Exc. : DIABLO DU CLOS DES COOKIES (Dys A)
(BEN VOM HEILIGENWALD x AZUR DU CLOS DES COOKIES), prod. : ROOS LAVERGNE G., à M. THIEBAUD P.

TB : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN (Dys A)
(SENIOR DU BOIS DU CRIQUET x BONNIE DE LA FERME SAINT PIERRE),
prod. : LEJEUNE C., à M. GABRIEL C.

Classe champion jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. Meilleur de race : IGOR DU CLOS DES RENARDS (Dys B)
(DAG VOM MUNSTERLAND x CASIA VUM DONERECK),
prod. : RIGA J., à M. DEVOS X.

2ème Exc. : BACCHUS DE WACOURT
(Dys A) (SILKO VON DEN SIEBEN AUEN x TESS DE WACOURT),
prod. : DE FRANCE A., à M. AUMONT S.

3ème Exc. : DOUG DU CLOS DES COOKIES
(Dys A) (BEN VOM HEILIGENWALD x AZUR DU CLOS DES COOKIES),
prod. : ROOS LAVERGNE G., à Mme ROOS LAVERGNE G.

Classe jeune jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. Meilleur jeune : IBO VOM VOSSBERG
(ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE),
prod. : MEYER Markus, à Mme AUGER P.

2ème Exc. : HUGO DU CLOS DES HOUBLONNIERES
(ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x DONNA DU CLOS DES COOKIES), prod. : WAGNER E., à M. JENBACK W.

3ème Exc. : POKER VOM WOLSBAU
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU),
prod. : BAU W., à M. COLLET N.

4ème Exc. : HARIBO VOM HUNDEGELAUT (Dys A)
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x EFFA VOM HUNDEGELAUT),
prod. : AEBERHARD R., à M. HENNEQUIN G.

Exc. : HUNSTER DU CLOS D'AMBLENY
(ELIOT x BAHIA II VOM HUNDEGELAUT),
prod. : BOURGEOIS G., à M. CARRIER D.

TB : HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE (Dys B)
(ARGO DE WACOURT x EPSYLONE DU COQUELICOT PICARD),
prod. : RETOURNE D. et T., à M. FACQUER J.

TB : HARON DE ROCANCOURT
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x AGORA DE ROCANCOURT),
prop. et prod. : DELAFONT C.

Insuf : HARLEY DU CHATEAU MEDIEVAL
(DOUG DU CLOS DES COOKIES x BIRDY DU CHATEAU MEDIEVAL), prod. : DESCAMPS D., à M. MAHE P.

Classe baby jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

TP : IRU DE DONEZTEBE
(ARGI DE DONEZTEBE x CREUSE DE DONEZTEBE),
prop. et prod. : URRUTIA P.

Classe vétéran jugée par M. Dietrich BERNING :

1er Exc. : ARGI DE DONEZTEBE (Dys A)
(STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x SUMA DU VALLON DES CHARLES), prop. et prod. : URRUTIA P.

TB : PATOU DU CHATEAU MEDIEVAL
(MACK DU PASSAGE DE LA NAUX x MARGOT DE WACOURT),
prod. : DESCAMPS D., à Mme GORON A.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire jugée par Dr Christian Wenzel SCHOLZ

1er Exc.RCACS : GENNIE DU CLOS DES COOKIES (Dys A)
(TRISTAN VOM FUCHSECK x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES), prop. et prod. : ROOS LAVERGNE G.

2ème TB : GET DES ETOILES DE WOODCOCK
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x BORA DU BOIS DE RIANCEY),
prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. BAROLET D.

3ème TB : GAIA (Dys A)
(STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x CAITYA DE WACOURT),
prod. : GIVOIS S., à M. GUENEUC J.

4ème TB : HERA DE LATIREMONT (Dys A)
(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE),
prod. : CONVERTITO J. et L., à Mme CHANSAC C.

B : HELICE VOM HUNDEGELAUT (Dys A)
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à M. SAINTEBARBE E.
B : GRISKA VOM HUNDEGELAUT
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x VITALE VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à M. LECOMPTE D.

Classe ouverte jugée par Dr Christian Wenzel SCHOLZ :

1er Exc.CACS : FIERE DE LA BRUYERE DE L'AIGREMONT (Dys A)
(VICO DU CLOS DES COOKIES x BRUME DE LA FERME SAINT PIERRE), prod. : PILATE S. & M-C., à M. et Mme PILATE S.

2ème Exc. : GUESS DES ETOILES DE WOODCOCK
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x CANDY DE WACOURT), prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. COLLET N.
3ème Exc. : CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE (Dys B)
(STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x SONI DE LA BARTASSIERE), prod. : BORG J-M., à M. AUGER A.
4ème Exc. : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL (Dys A)
(ARGI DE DONEZTEBE x UNDY DE L'OREE DES BERTRANGES), prod. : BOULANGER M., à Mme RACAULT M.
TB : FETA DU VIEUX CHARBONNIER (Dys A)
(BALOU DES DEUX EPERVIERS x DUCHESSE DU VIEUX CHARBONNIER), prod. : PARISOT D., à M. SIMONIN J.
TB : FUNNY (Dys B)
(BYK VON DER BARENBURG x CHIPIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE), prod. : PENAULT Hubert, à M. AVRIL T.
TB : FANNY DE LA PAREIDOISE (Dys B)
(ELTON DE WACOURT x BIANCA VOM HUNDEGELAUT), prop. et prod. : DEMANGE T.
TB : GOLDY DU BOIS DE RIANCEY (Dys D)
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x CIRAH DU BOIS DE RIANCEY), prod. : RIBILLY M., à M. ORFANI P.
TB : INES DU CLOS DES RENARDS (Dys B)
(ARGO DE WACOURT x ARIANE DU COQUELICOT PICARD), prod. : RIGA J., à M. et Mme RIGA J.
TB : ELFY (Dys A)
(BACCHUS DE WACOURT x CYBELLE DE LA PLATIERE AUX BECASSINES), prod. : BETHUEL Alain, à M. FOUVILLE D.
TB : EKLA DU CHATEAU MEDIEVAL (Dys A)
(PATAUD DU CHATEAU MEDIEVAL x BIRDY DU CHATEAU MEDIEVAL), prod. : DESCAMPS D., à M. Mme DESCAMPS D.
TB : CYBELLE DE LA PLATIERE AUX BECASSINES (Dys A)
(CARAMEL x URKA DE L'OREE DES BERTRANGES), prod. : QUIGNON M., à M. BETHUEL A.
TB : FIFA DE LA NOIRE HAIE (Dys A)
(CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT), prod. : POSTAL G., à M. CONVERTITO J.
B : GIPSY DU BAS FALLERON (Dys A)
(BACCHUS DE WACOURT x VENUS), prop. et prod. : CAILLAUD J.

Classe travail jugée par Dr Christian Wenzel SCHOLZ :

1er Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY (Dys A)
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES), prod. : DOLE P. et C., à M. DOLE P.
2ème Exc. : FELINE DU VALLON DE CHAMPAGNE (Dys B)
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x BAGUY DU COQUELICOT PICARD), prod. : VISENTIN P., à M. DUCLOS A.
B : FLAMME (Dys B)
(BYK VON DER BARENBURG x CHIPIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE), prod. : PENAULT H., à M. BORG J.

Classe champion jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. Meilleure Femelle : FLAVIE DU CLOS DES COOKIES (Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x VICTOIRE DU CLOS DES COOKIES), prod. : ROOS LAVERGNE G., à Mme ROOS LAVERGNE G.

2ème Exc. : CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL (Dys A)
(STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x UNDY DE L'OREE DES BERTRANGES), prop. et prod. : BOULANGER M.

Classe jeune jugée par Mlle Agnès DE FRANCE :

1er Exc. : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : BOULANGER M., à M. BOUTON L.

2ème Exc. : LUISY DU CLOS DES RENARDS
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. MAIRIEAUX M.
3ème Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL), prop. et prod. : BOULANGER M.
4ème Exc. : HELLA DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : BOULANGER M., à M. RENARD P.
Exc. : ETOILE VON DER TEUFELSBURG
(BRUTUS VOM JAGSTTAL x ANNIKA VON DER TEUFELSBURG), prod. : BUSS G., à M. HACQUARD P.
Exc. : HENJOY DES DIEUX DE LA CHASSE (Dys C)
(ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : RETOURNE D. et T., à Mme SARRAZIN S.
Exc. : HILFI DES GRANDES VOIVRES
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES), prod. : OTTOGALLI C., à M. LEMARIE S.
TB : HALEY HERTOGIN VAN ACHTER DE DUINEN
(ARGO DE WACOURT x BRIKLA BARONNE VAN ACHTEN DE DUINEN), prop. et prod. : FREQUIN J.

TB : LAIKA DU CLOS DES RENARDS
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. DEBAI C.
TB : HULLA DE LA MAISON DE PONT PIERRE
(DAG VOM MUNSTERLAND x FLAMME), prod. : BORG J-M., à M. PLOTH S.
TB : HOSTA DU PARC PROTHON
(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. LEGRAVEREND D.
TB : HENNESSY DU CHATEAU MEDIEVAL
(DOUG DU CLOS DES COOKIES x BIRDY DU CHATEAU MEDIEVAL), prod. : DESCAMPS D., à M. NILSSON R.
TB : HAMLET (Dys A)
(FALKO DE ROCANCOURT x CHANEL DU BOIS CORBON), prod. : MAYNADIER M. & DUMOTIER G., à DUMOTIER G.
TB : HAVANE DU CHATEAU MEDIEVAL
(DOUG DU CLOS DES COOKIES x BIRDY DU CHATEAU MEDIEVAL), prod. : DESCAMPS D., à MEREL C.
Insuf : HASKA (Dys A)
(FALKO DE ROCANCOURT x CHANEL DU BOIS CORBON), prod. : MAYNADIER M. & DUMOTIER G., à M. POUSSARD C.

RESULTATS AU RING D'HONNEUR

PETITS EPAGNEULS DE MÜNSTER

PAIRES :

CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL et HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

COUPLES :

1er : POKER VOM WOLFSBAU et GUESS DES ETOILES DE WOODCOCK à M. COLLET N.

2ème : IBO VOM VOSSBERG et CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE à Mme AUGER P.

3ème : : DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE et GRISKA VOM HUNDEGELAUT à M. LECOMPTE D.

LOT GÉNITEUR :

Issus de CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M. : HELLA , HOPRA et HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

LOTS D'ÉLEVAGE :

1er : élevage du CLOS DES RENARDS à M. RIGA J. et BOUCHER P. : HARONE, JOE, et INES DU CLOS DES RENARDS

2ème : élevage de la TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M. : CRAFTY'N CHARM, HOPRA et HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

3ème : élevage du CLOS DES COOKIES, à Mme ROOS-LAVERGNE G. : GENNIE, DOUG et FLAVIE DU CLOS DES COOKIES

GRANDS EPAGNEULS DE MÜNSTER

LOT GÉNITEUR :

Issus de CILLA VOM EYBHOLZ, à M. MARCINOWSKI P. : HELA , HELICE et HIKA DU LYS DES ALPES

LOTS D'ÉLEVAGE :

Elevage du LYS DES ALPES, à M. MARCINOWSKI P. : HELA , HELICE et HIKA DU LYS DES ALPES

BAYALA von der Teufelsburg, un Petit Münsterlander au service de la Science

Le nez d'un Petit Münsterlander en action dans un autre domaine que celui de la chasse

En général, les chasseurs élèvent des chiens de chasse pour des chasseurs. Dans ce cas précis, la conductrice ne chasse pas mais officie dans le domaine du sauvetage et de l'assistance aux personnes, au sein d'une association allemande du nom de " Arbeiter-Samariter-Bundes". Elle avait déjà acquis une solide expérience dans le domaine du Mantrailing avec un mâle Petit Münsterlander. Les équipes de **Mantrailing** interviennent lorsqu'il s'agit de suivre une trace, odeur d'une personne, dans un terrain fortement "contaminé". Dès l'âge de 9 semaines, la chienne BAYALA avait déjà montré d'excellentes dispositions pour le pistage et la recherche de personnes disparues. Entre temps, la conductrice et sa chienne ont réussi avec succès l'examen et ont fait preuve de compétence dans des cas difficiles.

La propriétaire de BAYALA, Madame Dana SCHNEIDER, ingénieur diplômée des sciences naturelles, travaille à la faculté de GÖTTINGEN dans le service des ressources arboricoles.

Dans le cadre de cette activité de recherche universitaire, il fallait tester dans quelle mesure une formation d'un chien à détecter les insectes nuisibles aux arbres pouvait être utile. Dans ce cas, le chien n'a pas été entraîné pour détecter une odeur précise mais déceler un agent pathogène (parasite). Les bases de l'apprentissage d'un tel travail proviennent des domaines du sauvetage canin et du Mantrailing. Contrairement aux chiens de pistage, le Mantrailer peut reconnaître et suivre l'odeur spécifique laissée par une personne.

Cinq parasites, agents pathogènes, furent l'objet de projets de recherche qui nécessitèrent une mise en place d'une formation spécifique. Les parasites peuvent fragiliser et causer de graves dégâts aux arbres, réelle menace pour la sécurité routière et les promeneurs (chutes d'arbres ou de branches).

A l'issue de la formation, Bayala était capable de détecter et différencier les 5 parasites, objet du projet. Ce qui est remarquable, c'est que le chien est capable, en présence de microchampignons, d'identifier un parasite avant que l'on puisse en voir les symptômes.

Bien que d'autres expériences soient en cours sur des cultures d'agents pathogènes, les résultats acquis démontrent l'excellente qualité de nez de la Petite Münsterlander BAYALA von der Teufelsburg..

Madame Gertrud Buß, éleveuse et membre du CFEML, ainsi que Madame SCHNEIDER sont très fières des performances de cette chienne.

Info : Identification des PEM en Allemagne.

"Depuis quelques années déjà, tous nos chiots sont pucés. Mis à part quelques rares exceptions, tout se passe très bien, mais il arrive parfois que la puce se déplace. Chaque propriétaire de chien devrait être en mesure de faire la lecture de la puce soi-même ou de la faire lire lors d'une visite chez le vétérinaire.

Cela devrait également être faisable quelques jours avant une épreuve, chaque fois où l'identification du chien doit pouvoir être vérifiée. Un chien dont l'identification ne peut être vérifiée ne pourra participer à une épreuve.

A la remise des chiots, l'éleveur est dans l'obligation de faire la lecture de la puce en présence de l'acheteur pour constater la bonne identification en la comparant avec celles figurant sur le pedigree et le carnet de santé. Pour cette raison, chaque éleveur doit être en possession d'un lecteur de puce. D'autre part avant chaque voyage à l'étranger, chaque propriétaire de chien devrait être en mesure de vérifier l'identité de son chien ; si ce n'est pas le cas, il ne pourra emmener son chien à l'étranger.

Une autre obligation consiste en la nécessité de pouvoir vérifier l'identité des chiens avant une saillie.
Avant chaque saillie, il faut vérifier le numéro du tatouage et/ou le n° de la puce et les comparer avec ceux qui figurent sur les pedigrees. Par conséquent, le propriétaire de la chienne ainsi que celui du mâle doivent être en possession d'un appareil de lecture.

Josef Westermann,
Président de la Commission d'élevage

Münsterländer chien de travail polyvalent.

Conseil au débutant "ne pas confondre le rappel avec le rapport de la pelle". Petit clin d'œil à notre Ricles de l'étang des nymphéas blancs qui nous a quitté en février dernier pour rejoindre le paradis des chiens, d'où il pourra continuer ses courses.

Francis Hertrich

SOCIALISATION DU CHIOT :

une étape à ne pas rater

Elément clé de l'équilibre comportemental d'un chien adulte, la période de socialisation s'étend en moyenne de la 3ème à la 12ème semaine de vie. Le chiot va y apprendre les codes de sa propre espèce et les interactions avec d'autres, dont l'Homme.
Toute erreur au cours de cette période sensible peut être lourde de conséquence.
L'éleveur a un rôle primordial à jouer car c'est en partie chez lui que se forge le comportement ultérieur du chien.

Bien que domestiqué depuis plus de 10 000 ans, le chien n'en reste pas moins une espèce animale prédatrice par nature et susceptible d'adopter des comportements gênants pour l'Homme s'il n'a pas été convenablement éduqué et socialisé. Cette socialisation est une étape primordiale qui intervient au cours du développement comportemental du chiot et lui permet de se familiariser avec sa propre espèce et avec d'autres, dont l'Homme.

Le chien est en effet un animal dit social, c'est-à-dire qui vit en compagnie d'autres animaux. Le socialiser signifie le rendre capable de vivre en société, avec d'autres êtres vivants.

La socialisation est réduite à une période de temps limitée et s'étend de la 3ème à la 12ème semaine de vie. Elle débute ainsi juste après que les sens du chiot soient devenus fonctionnels, ce qui lui permet d'interagir avec son environnement. C'est au cours de cette période que le chiot apprend à connaître et à accepter les individus de son espèce (chat, Nac, Homme...), c'est la socialisation interspécifique.

Cette durée fixée arbitrairement serait en réalité variable selon l'individu, la race (le développement comportemental se poursuit plus tardivement chez les races géantes), les expériences antérieures du chiot.

C'est au sein de la fraterie que s'initie la socialisation intraspécifique et que le chiot apprend les codes de son espèce

PAS D'ADOPTION AVANT 8 SEMAINES

Le chiot qui n'aura pas été correctement socialisé, c'est-à-dire qui n'aura pas eu la possibilité d'interagir avec son espèce et d'autres au cours de cette période, risque de développer ultérieurement des réactions comportementales de peur pouvant déboucher sur de l'agressivité notamment.

La réglementation interdit d'adopter un chiot avant l'âge de 8 semaines.

Avant cette limite, la socialisation est donc le travail de l'éleveur qui, pour cela, a recours à différents procédés et notamment à la manipulation douce des chiots.

Un chiot séparé trop tôt de sa mère et de sa fratrie risque fort de présenter ultérieurement des troubles du comportement.

C'est au cours de la période de socialisation que se développe l'apprentissage de la communication et que le chiot apprend à décoder les signaux de son espèce mais aussi le langage corporel humain. La période de socialisation est généralement divisée en deux.

Curieux de tout, le chiot manifeste un comportement exploratoire développé.

DEUX PHASES

De la 5ème à la 7ème semaine environ, on observe une période d'attraction, le chiot étant curieux de tout et s'approchant sans peur de toute source de nouveauté. L'éleveur met à profit cette phase en enrichissant le milieu de vie du chiot de toute sorte de stimuli sonores, olfactifs, visuels... C'est à ce moment que s'expriment pleinement les comportements de jeu chez le chiot. Ensuite vient une période d'aversion où, inversement, le chiot se met à craindre la nouveauté.

La socialisation intraspécifique, à l'espèce canine, est la première à se mettre en place, au contact de la mère et de la fratrie. Au cours des jeux, le chiot apprend notamment à contrôler sa morsure, grâce aux interventions régulatrices de la mère. Il apprend également la ritualisation des contacts puis, plus tard, la posture de soumission.

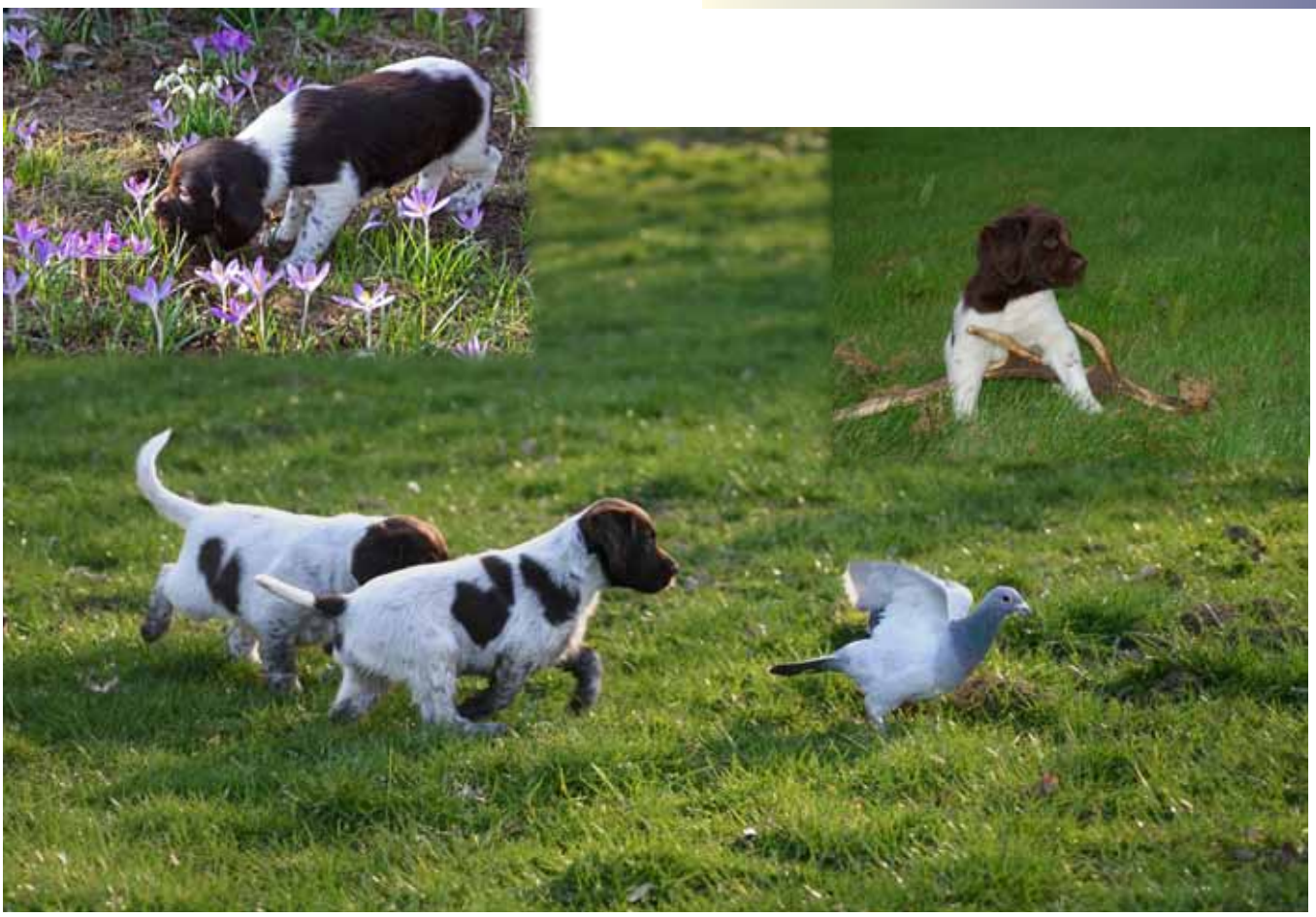

Privé de ces acquisitions précoces, le chiot n'aura pas acquis les auto-contrôles nécessaires dans une relation ce qui conduit au syndrome d'hypersensibilité-hyperactivité (Hs-Ha).

Puis, dans un second temps, le chiot va développer une socialisation interspécifique, à d'autres espèces et notamment à l'espèce humaine.

PRIVILEGIER LES CONTACTS

Le rôle de l'éleveur est donc primordial car c'est à lui qu'incombe la tâche d'initier ces deux types de socialisation qui devront ensuite être confortés par le nouveau propriétaire.

Ce dernier devra en effet entretenir et parfaire cette socialisation et présenter au chiot les éventuelles nouvelles espèces avec lesquelles il devra cohabiter (chat, lapin mais aussi enfants qui, pour le chien, est un être différent....).

Car si la socialisation intraspécifique est indélébile et acquise une fois pour toute, ce n'est pas le cas de la socialisation interspécifique qui, pour se maintenir, nécessite des « piqures de rappel » régulières.

A noter que toute expérience traumatisante au cours de cette période de socialisation (manipulation brutale, soins vétérinaire douloureux...) risque de marquer durablement le chiot et de générer des troubles comportementaux l'âge adulte.

La notion de socialisation a pris le dessus sur les idées reçues sanitaires qui avaient cours il y a plusieurs années et a conduit à modifier les pratiques d'élevage.

Ainsi, il n'est plus recommandé d'isoler le chiot des contacts avec d'autres chiens avant la finalisation de son protocole vaccinal et il est aujourd'hui reconnu que cet isolement pour raisons sanitaires se révèle néfaste pour le développement social et comportemental du chien.

Les chiots ont, au contraire besoin d'être exposés à toutes sortes de situations et d'expériences, mais dans un environnement totalement sécurisé, pour devenir des adultes équilibrés et affectueux.

INTERET DE LA PIECE D'EVEIL

L'éleveur y travaille en enrichissant l'environnement du jeune animal de façon à lui faire découvrir et à l'habituer à un maximum de situations.

Cela peut se traduire par la présence d'une pièce d'éveil, dans laquelle les chiots effectueront des séjours de plus en plus longs. Ils pourront y laisser s'exprimer leur comportement exploratoire et également interagir entre eux.

Outre cet enrichissement matériel, l'éleveur favorise l'émergence de contacts humains et avec d'autres animaux. Ces contacts peuvent avoir lieu dans la pièce d'éveil mais doivent toujours être sécurisants et rassurants pour le chiot. Toutes les rencontres que le chiot fera entre 0 et 3 mois vont conditionner sa tolérance ultérieure et permettre d'établir un seuil d'homéostasie sensorielle élevé.

Attention toutefois à ne pas se montrer démesurément interventionniste, ce qui pourrait être néfaste. Si les contacts courts et réguliers sont favorables, des manipulations prolongées qui interfèrent avec le comportement de la mère sont préjudiciables.

Il est important de montrer au chiot des personnes d'âge et d'apparence différentes et, notamment, de le socialiser aux enfants.

Au cours des jeux, le chiot apprend notamment à contrôler sa morsure, grâce aux interventions de la mère.

Si c'est possible, il est recommandé de mélanger les chiots de différentes fratries mais pas trop tôt. Le chiot apprend ainsi les règles de communication avec ses frères et sœurs puis les expérimente avec des congénères d'autres portées, de préférence du même âge.

FREQUENTER LES ECOLES DU CHIOT

Face à un potentiel client, l'éleveur devra toujours vérifier l'adéquation entre le milieu de développement du chiot et celui dans lequel il est amené à vivre. Ainsi, un chiot élevé en milieu rural aura plus de mal à s'habituer à un environnement urbain, à moins d'y avoir été préparé au cours de son développement par la diffusion, par exemple, d'enregistrements sonores incluant des bruits de la ville.

Pour parfaire la socialisation du chiot une fois arrivé dans son nouveau foyer, les écoles du chiot ont fait leurs preuves. Les chiots y sont généralement accueillis à partir de l'âge de 2-3 mois.

Outre l'occasion qu'elles donnent au chiots de se socialiser avec des congénères et d'autres personnes tout en apprenant les bonnes manières dans un environnement sécurisé, ces séances permettent aussi aux propriétaires de mieux comprendre leur chien.

Une mère équilibrée, par le biais d'une sélection adaptée, et un milieu riche en stimulations constituent le socle d'une bonne socialisation.

Le chiot va ainsi acquérir, en trois mois, le bagage comportemental qui lui permettra de s'adapter ensuite aux différentes situations qu'il sera amené à rencontrer. Il développe au cours de cette période des compétences sociales appropriées qui conditionnent son relationnel à l'âge adulte.

Mal conduite, cette période peut générer des troubles du développement aux conséquences ultérieures catastrophiques.

Article parue dans la Cynophilie Française 2ème Trim.2012

de Fanny Leroy

LES RISQUES D'UNE MAUVAISE SOCIALISATION

Une socialisation mal conduite ou inexistante n'est pas sans conséquences. Les risques comportementaux sont nombreux et gênants, tant pour le chien que pour son entourage.

Une mauvaise socialisation risque de se traduire par **le développement de peurs multiples,** le chiot n'ayant pas les références nécessaires, mais aussi par des difficultés de communication, s'il n'a pas pu ou n'a pas eu le temps d'apprendre les codes de son espèce. Or la peur peut déboucher sur de **l'agressivité** mais aussi sur d'autres manifestations gênantes comme des aboiements intempestifs, notamment chez les chiens Hs-Ha qui « filtrent » mal les informations envoyées par le milieu extérieur et réagissent à des stimulations d'intensité très faible.

Les chiots mal socialisés peuvent être victimes du **syndrome de privation** qui se caractérise par des manifestations excessives à toute stimulation du milieu extérieur car le chiot n'a pas appris à les connaître et ne sait donc pas les gérer.

Les déficits de socialisation intraspécifique (chiot séparé trop tôt de la portée) peuvent aussi conduire à **des troubles relationnels** avec les autres chiens voire à **une phobie sociale** envers les humains quand la socialisation interspécifique a été mal conduite et/ou pas entretenue.

Le B.I.C.P. : une épreuve pour les chasseurs

Il y a 16 mois, j'ai fait l'acquisition de mon nouveau compagnon de chasse. J'ai été séduit par cet épagneul allemand que l'on rencontre de plus en plus sur les terrains de chasse : Le Petit Epagneul de Münster.

C'est ainsi que Gamin a intégré le foyer familial où sa douceur et sa gentillesse ont comblé petits et grands. Qui a dit que les mâles étaient moins calins et moins fidèles que les femelles ?

En ce mois d'août 2012, nous avons reçu un courrier de notre délégué régional pour venir participer à une journée de confirmation et un TAN. Etant totalement ignare en matière de cynophilie, nous avons demandé en quoi cette journée consistait et surtout ce qu'elle pouvait nous apporter. Nous avons vite été convaincu par les arguments développés de notre interlocuteur, et puis ce sera l'occasion de passer une journée autour de nos chiens, c'est toujours agréable.

La confirmation terminée, nous passons le TAN, les aptitudes de Gamin sont remarquées par notre examinateur qui nous encourage à persévérer et à nous inscrire à un BICP. La journée se termine dans la bonne humeur et sur le retour, cette idée commence à germer.

N'ayant aucune expérience en dressage, je ne voudrai pas me ridiculiser. Après quelques conseils auprès des membres du comité, j'apprends avec bonheur que la sagesse à l'envol et au feu n'est pas obligatoire et que c'est une véritable épreuve de chasse pratique.

Ayant déjà deux saisons de chasse à son actif, Gamin montre de bonnes qualités d'arrêt et de rapport et il fait l'émerveillement de mes collègues lors de nos passées aux canards ce qui me rassure fortement.

C'est décidé, je me jette à l'eau (c'est le cas de le dire) ! Je m'inscris sur l'épreuve du CFEML la plus proche de chez moi après avoir pris les renseignements auprès de l'épouse de l'organisateur, pour le lieu et la date, j'ai commandé mon carnet de travail.

Quelques séances en plaine pour travailler la quête et à l'eau pour le pistage, Gamin sent qu'un enjeu se prépare et il s'applique avec beaucoup de sérieux.

Le jour J est arrivé, je n'ai pas dormi de la nuit et suis plus stressé que pour passer le BA. J'ai chargé les affaires nécessaires pour la journée et même celles qui ne l'étaient pas. Mon chien, ma laisse, mon sifflet et surtout mon carnet de vaccination et mon carnet de travail : le principal est là, on peut y aller.

J'arrive dans le village du concours, il semblerait que le rendez- vous soit au café : drôle d'endroit pour un loisir de plein air !

Un accueil chaleureux des organisateurs, je me fais connaitre auprès de mon juge et lui explique ma situation en lui demandant un peu d'indulgence. Le tirage au sort ne m'aide pas beaucoup, je passe le premier.

C'est le départ, je suis mon groupe pour commencer en plaine. Je salue à nouveau mon juge et sur son conseil, je lâche Gamin qui se livre très vite sur le terrain, la friche n'est pas trop dense et je peux suivre aisément l'évolution de mon chien.

Après plusieurs minutes qui me paraissent des heures, il prend connaissance, remonte et marque un très bel arrêt. J'ai le temps d'arriver à son niveau avec les tireurs, le faisan prend son envol avec son chant caractéristique et une détonation vient stopper sa trajectoire. Comme à son habitude Gamin s'est précipité à la poursuite du volatile et revient déjà fièrement avec sa proie. Je suis très heureux et visiblement cette prestation convient également à monsieur le juge.

Maintenant il reste l'eau, j'attends mon tour un peu décontracté par la première réussite de cette journée qui me fait découvrir un plaisir que je n'aurai pas soupçonné.

J'entends un canard qui est visiblement content de retrouver son milieu naturel et quelques secondes après, mon deuxième juge qui m'appelle. Je viens à sa rencontre et il me montre l'endroit où il a lâché le canard qu'on ne voit plus maintenant. Je lâche Gamin qui renifle les plumes restées sur la berge et rentre dans l'eau à la recherche de notre oiseau. Il est maintenant dans les roseaux, nous entendons l'évolution du chien sans le voir, puis le canard sort discrètement du couvert pour prendre son parti, s'ensuit alors une poursuite bruyante qui se termine par un coup de feu et un rapport dans le calme.

Quand tout se passe bien, on se dit que finalement ce n'était pas si compliqué un BICP !

Le soir, nous sommes appelés au résultat pour une brillante 2ème catégorie, je suis heureux et tellement fier de mon chien.

J'ai découvert un univers et une ambiance très sympathiques, alors plutôt que de se lamenter sur le sort du petit gibier, je crois que je vais persévérer dans les épreuves où j'ai pris autant de plaisir qu'à la chasse. D'autant que la complicité avec mon compagnon s'en trouve développée et c'est très agréable.

Si vous hésitez encore,

inscrivez-vous au BICP

vous ne le regretterez

pas !

Petits conseils pour réussir une photo de son chien

1ère chose : qu'il arrête, sinon c'est beaucoup plus compliqué.

Une bonne photo se prépare, en effet il faut "monter" la photo comme disent les pros, car il est très difficile de réussir une belle image en véritable action de chasse, donc il faut prévoir une séance photo avec tous les ingrédients pour sa réussite, pas de miracle les petits trucs qui suivent sont obligatoires pour réaliser une bonne image.

La Première chose à éviter : le jardin familial avec le barbecue dans le fond et le tuyau d'arrosage jaune entre les pattes du chien, sans compter sur la ficelle qui retient une vieille caille déplumée qui ne pense qu'à une chose « mourir pour de bon! »

Ensuite débarrasser son animal de tous les colliers qu'il porte, anti-aboiements, électrique, de repérage, celui des tiques aussi… cela ne fait que très rarement classe !
Éventuellement avec une jolie cloche et dans les bois si vous voulez faire croire qu'il est en train d'arrêter une bécasse.

L'expression est bonne mais le collier gâche tout ...

Repérer un endroit tranquille et photogénique avec un fond neutre et beaucoup d'espace, (du genre une plaine) autre chose, éviter de faire poser votre cabot le long d'une haie, un chien noir ne se verrait plus sur le vert foncé des thuyas.

A EVITER : les parties ombre et soleil, vous avez une chance sur deux de réaliser une mauvaise photo, car la cellule de votre appareil ne va pas savoir trouver le bon réglage en automatique ! il faut donc choisir, ou l'un ou l'autre! Ombre ou soleil.

A éviter les parties ombre et soleil

Le moment qu'il faut choisir se situe soit le matin soit en fin d'après-midi quand le soleil décline et va éclairer votre chien d'une manière rasante et douce, car rien de plus terrible que le soleil au zénith qui écrase le chien souvent de couleur blanc le transformant en lamentable fromage.

Chien écrasé par le soleil et le photographe debout

Ensuite, l'idéal est d'avoir le soleil couchant dans le sens du vent, un gentil oiseau posé au préalable, dans de bonnes conditions, enfin, c'est à votre auxiliaire de jouer, la photo de son arrêt sera d'autant plus belle qu'elle sera prise sur un chien surpris par l'émanation. Il se figera dans une posture naturelle et tendue, sa sagesse fera le reste.

CONSEIL : un ami pourra faire couler votre chien, à l'ordre si possible, cela vous permettra d'enregistrer quelques photos supplémentaires, restez cadré sur le chien quand l'oiseau décollera, là encore, la tension de l'envol donnera à votre auxiliaire, le corps tendu comme un arc et le regard si particulier du chien qui voie s'enfuir un gibier (un pigeon en l'occurrence).

Le matériel est important, l'idéal étant le « reflex numérique où argentique », muni d'un téléobjectif, si vous possédez un « compact à focale variable » cela reste possible surtout pour les photos à l'arrêt. L'inconvénient du « compact » est qu'il possède un capteur moins grand, sa mise au point est moins précise et surtout moins rapide que le « reflex ».Tous sont équipés de modes automatiques dont les résultats sont en général très bons et faciles d'emploi.

Préparez votre matériel avant de sortir le chien, contrôlez que votre carte mémoire est vide et formatée, (pour les autres « argentique »

mettre une 36 poses) le moment venu, avoir toujours une batterie et une carte supplémentaire (une pelloch pour les autres).
Le plus important, en fait, c'est la focale c'est-à-dire la possibilité de prendre une photo sans pour cela se rapprocher trop près du sujet, l'idéal étant le téléobjectif ou un zoom d'une focale de 200 mm environ, cela permet d'isoler le sujet en rendant le reste de l'image floue.

CONSEIL pour un résultat parfait ne pas oublier lors de la mise au point sur un chien à l'arrêt, de faire le point sur l'œil du chien ! Il vaut mieux une tête nette et un corps légèrement flou, que l'inverse.

Pour la photo avec un compact à objectif variable et pour gagner du temps réglez au préalable votre zoom sur la position longue focale et la vitesse sur la position "sport", en général l'avantage du numérique permet de voir le résultat immédiatement et donc de recommencer ou d'effacer les moins réussies.

Malgré tout, la prise de vue du galop reste la spécialité du reflex, qui, avec son moteur, bien souvent intégré et rapide, vous permettra de figer le moment parfait, soyez patient et renouvelez les passages au galop de votre chien. Sans oublier d'afficher sur votre boîtier le mode sport, ou une vitesse d'obturation élevée minimum 500ème de secondes (en priorité vitesse) et pour ceux qui le possède, la fonction autofocus qui suit le sujet en mouvement. (Mode Ai servo chez CANON).

CONSEIL : au passage du chien au galop, n'attendez surtout pas qu'il passe dans votre cadre, mais bien au contraire, pensez à swinguer comme avec un fusil au passage d'un perdreau, plein travers et rasant.

Point important : régler la qualité d'image la plus importante, il serait dommage de réussir une très belle photo mais de qualité médiocre, interdisant de ce fait, tout agrandissement (pour faire simple : moins vous aurez de photos sur votre carte mémoire plus la qualité sera grande et leurs poids élevés et inversement plus vous aurez de photos sur votre carte mémoire = qualité moindre).
La photo doit être prise de profil, de 3/4 avant ou de face de manière très serrée, supprimer de votre cadrage ce qui ne sert à rien.

CONSEIL : pour la qualité du cliché, remplissez au maximum votre cadre avec le sujet, moins vous aurez à recadrer, plus votre cliché aura la possibilité d'être agrandi sans problème.

Un chien pris de dos et de trop loin, ne donne que très rarement une bonne photo.

Très important : «en majorité*» votre chien étant bien plus petit que vous, mettez vous à sa hauteur et s'il est sympa allongez-vous, cela le grandira.
*(je connais des présentateurs et des dresseurs de petite taille, des "petits" juges aussi, !! mais dont je tairai le nom).
Mon avis : le flash est à éviter !

La séance ne doit pas s'éterniser car le modèle stresse et bien souvent après plusieurs tentatives infructueuses arrête enfin, la gueule ouverte, une langue de six pan de long et l'œil en coin, semblant vous dire ça y est papa, tu l'as prise ta p***** de photo ?

Bonnes photos

Ensuite tout est permis, dès lors que vous avez un auxiliaire complaisant, n'hésitez pas à varier les plaisirs, rapport d'un bel oiseau assis, à l'eau, s'il aime ça, plongeon, course au bord de l'eau etc….etc. De retour à la maison soyez très sélectif et sévère avec vous-même, ne gardez que les photos qui valent le coup et fort de cette expérience programmer une autre séance car s'est en s'entrainant et en ratant des photos que l'on apprend à les réussir !

Alors bon courage et pensez que dès lors qu'une de vos photos vous plait, de la soumettre au responsable de la revue du club qui trouvera sûrement une place pour la mettre en valeur.

Richard COLINET

Dans les yeux du vieux chien…

Le chasseur voit défiler sa vie, et se prépare à tourner une page.

Couchée devant la porte de la cuisine, Rumba profite d'un rayon de soleil. Bientôt, ce sera l'ouverture, mais la prochaine ne sera pas pour elle. Trop vieille. C'est déjà miracle qu'elle profite d'une retraite bien gagnée, avec tous les ennuis de santé qu'elle a dû affronter. Quand elle s'est arraché les ligaments croisés, en remontant la berge d'un canal, elle a bien cru qu'elle ne courrait plus jamais. Le véto de Lens a fait des miracles ; merci Docteur ! Plus tard, elle a chopé un sale cancer dans le ventre ; un autre vétérinaire, à Amiens, lui a fait une série d'injections qui l'ont rendue folle tellement ça chauffait. De la chimio… Un mois après, elle chassait de nouveau, se glissait dans les ronciers pour déloger lapins et faisans, aboyait sa hargne quand les effluves d'un chevreuil la titillaient. Elle s'en est bien sortie… Rumba est indestructible a dit son maître !

Tiens le voilà qui rentre. Péniblement, elle se dresse sur ses pattes avant : le train arrière a du mal à suivre… En trottinant, elle s'avance vers lui, à qui elle a tout donné, toute sa vie. Un voile laiteux couvre ses yeux et elle ne voit plus que des formes, mais la sienne, elle la reconnaît entre mille. Elle va à sa rencontre et lui s'arrête, s'agenouille pour la caresser. Elle pose la gueule sur sa cuisse, comme si sa tête était déjà trop lourde. Songeur, il regarde dans les yeux de son vieux chien et sa gorge se serre.

Dix ans de bonheur

« Rumba… Ah, tu en as fait danser des perdreaux et des lièvres. Toutes ces belles journées ensemble… Avec tous ces gibiers que tu a eus dans le pif, tu m'a offert de sacrées poussées d'adrénaline ! Combien de fois m'as-tu étonné, en retrouvant un lapin que je croyais loupé, en t'acharnant dans les betteraves pour faire voler une caille piéteuse, en délogeant la bécasse sous un houx. Cette passion commune… Lequel des deux menait l'autre ? On avait la niaque tous les deux : en plaine, on laissait sur notre passage un nuage de poussière, et avant qu'elle ne retombe, on était déjà loin, toujours courant derrière les perdreaux. A présent, je me suis un peu calmé avec les années, et toi… Toi, tu as 14 ans… J'espère que je t'ai offert la plus belle des vies de chien. On parle beaucoup de bien-être animal mais cette complicité entre nous, ce partage de gènes et de vie, de pluie et de vent, de plumes, de poils et de sang, tout cela va bien au-delà. »

Dans les yeux de son vieux chien, le maître lit la peur de quitter ce monde. Une peur qu'il partage. Bientôt, une dure épreuve se présentera. Dans la vie d'un chasseur, un chien représente une dizaine d'années ; il est associé aux nombreux évènements qui ont marqué cette décennie. Le chasseur tourne une page de sa vie lorsqu'un chien disparaît. Et il sait qu'à son tour, au moment de quitter ce bas monde, si la mort lui laisse quelques instants de répit, parmi les êtres chers, il verra gambader, joyeux, ses chiens de chasse.

Thierry Delefosse

Game Fair de Chambord : cuvée 2013

Le domaine de Chambord accueillait les 21, 22 et 23 juin la 32ème édition de la plus grande fête de chasse : le Game Fair, avec un nombre de visiteurs qui augmente d'année en année (les 75000 seraient frôlés ou dépassés, avec une journée « noire » sur les allées de Chambord le samedi.....). Une nouveauté, pas des moindres, pour nous : les stands au sec juste en face du château et uniquement des présentations devant le château sur le ring d'honneur, où nos chiens se sont très bien présentés.

Que dire de ce cru….indescriptible…. en quelques chiffres : 300 cartes données avec l'adresse du site du club pour le listing des chiots à des acquéreurs plus qu'intéressés, plus de 400 cartes de visites à l'adresse du club pour des « curieux » en pleine réflexion, une vingtaine de chiens renvoyée vers des délégués pour les TAN, une demi-douzaine vers des BICP et Fields et des bulletins d'adhésion au club distribués.
Une très belle année pour notre stand, du jamais vu à faire pâlir certains de nos voisins. .

Avec Danielle Cacard, nous avons accueilli pour un apéritif, les adhérents de la délégation Centre dans une belle et bonne ambiance. Merci à Olivier et « Mary », Corine et Ludo, Béa et Marc, Geneviève et Christian (pour les Grands Münsterländers) qui ont animé le stand, sans oublier Vincent. Nous avons eu aussi la visite de quelques délégués ou membres du Comité, tous très studieux (Dominique, Pascal……).
Voici ce que pense un de nos adhérents (Olivier) venu animer le stand :
« C'est mon 1er GAME FAIR à Chambord, où j'ai eu la chance de participer avec ma petite chienne!!
Disponibilité, gentillesse et dynamisme sont les qualités que j'ai trouvées sur le stand du club. Beau travail effectué par les personnes présentes, disponibles pour répondre à toutes les nombreuses questions posées, oubliant de déjeuner, tenant un vrai marathon de trois jours épuisant, pour la promotion des trois races, et une belle représentation et communication sur le C.F.E.M.L…L'esprit fédérateur autour de nos trois races de certaines personnes a été fort apprécié.
Notre Stand a été le Stand incontournable de ce Game Fair qui est vraiment la vitrine de la chasse française et de nos chiens »

En effet, nous avons accueilli de nombreux propriétaires qui se sont montrés les meilleurs porte-paroles auprès des futurs amateurs. Tous sont enchantés de leur chien avec deux bémols soulevés le plus souvent : le fort caractère des chiens et la difficulté pour certains qui ont commencé à chasser le grand gibier, à mettre le chien à l'arrêt ensuite.
En dehors de ces cas minoritaires, les épagneuls allemands semblent être des compagnons merveilleux tant à la chasse qu'en famille.

Le stand n'a pas désempli pour notre plus grand plaisir, (même si c'était très usant), mais cela est une magnifique satisfaction...

Pour l'année prochaine, même si les dates ne sont pas encore connues, déjà nous espérons avoir le même stand, avec le même emplacement et….beaucoup de visiteurs, propriétaires ou futurs propriétaires de nos chiens…..

Magali Boulanger

ÇA BOUGE EN PACA.....

Le 16 Février 2013, l'un de nos adhérents M. NOGUIER Jean-Claude de CHATEAURENARD dans les BOUCHES du RHONE, nous a convié à une matinée de chasse au DOMAINE de COTE NEUVE (BDR) pour rassembler 12 Petits Münsterlanders de 2 de ses portées : 2010 et 2012, son affixe DES LONNES SAINT HUBERT. Dans l'ensemble, tout ce petit monde s'est bien comporté, beaucoup de jolis arrêts et de rapports ; enfin tout ce qu'il faut pour le bonheur de leurs maîtres. Une fois de plus ces chiens, certains âgés de 8 mois, ont démontré leur savoir faire de chasseurs. Cette concentration de Petit Münsterlander, nous a fait chaud au coeur car ça montre que ces chiens marquent, un engouement de plus en plus fort de cette race par les chasseurs du sud de la France. Un petit repas a été partagé et à la fin de la journée : petite réunion et questions diverses, en espérant que certains nouveaux adhérents viennent nous rejoindre au CLUB (et espoir de faire un joli TAN en 2014!). Etaient présent 2 de nos adhérents M. GRASSI avec FALCO DU CLOS DES COOKIES et M. JAUME avec DAMON DE LA FERME ST PIERRE et le délégué PACA M. CATANIA Joseph.

SPECIALE A TRETS - juge M. Lassandre

La spéciale de Race a été une belle manifestation avec 11 Petits Epagneuls de Munster,le tout dans une ambiance conviviale avec un très beau temps,nous nous somme tous retrouvés après le Championnat de FRANCE et je pense que nous avons fait honneur à notre club avec les résultats obtenus .

Le délégué PACA M. CATANIA

GECK

DU BUISSON

BRULE

Père : Esco vom Schmuttertal
Mère : Valle
Né le 02/03/2011 - Dys B - 54 cm - Marron et blanc -
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDÉ

M. FIQUET Jean-Claude - 8 Hameau de la Tuilerie - 77120 AMILLIS
Tél. : 01 64 03 49 89 mail. : dubuissonbrule@orange.fr

Récompenses obtenues :

Beauté :

Excellent Nationale d'Elevage
CACS CACIB à Rouen

Travail :

BICP 1ère Cat. 29/32

FALCO

VOM

HEXENKUPPEN

Père : Anton vom Hexenkuppen
Mère : Vanille de la colline aux Sorcières
Né le 28/08/10 - Dys A - 55 cm - Marron et blanc -
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDE

M. SIMON Michel - 4 rue Général Mayer - 54480 Bertrambois
Tél. : 03 83 42 56 02 - mail. : jocelynesimon5339@sfr.fr

Récompenses obtenues :

Beauté :

3ème Excellent Nationale d'Elevage
RCACS-RCACIB à Metz

Travail :
TRIALER
TAN 13/16 points
BICP 29/32 points
3ème EXCELLENT sur Gibier Tiré

ELLIOT

DE L'ETANG DES

NYMPHEAS BLANCS

Père : Birko von der Alten Ziegelei -
Mère : Tennessee de l'Etang des Nymphéas Blancs
Né le 10/08/2009 - Dys A - 57 cm - Marron et blanc -
COTATION 4: SUJET RECOMMANDÉ

M. HERTRICH Francis - 20 rue du Sel - 67160 Wissembourg
Tél. : 03 88 54 20 15 ou 06 60 11 96 29
mail. : francis.hertrich@gmail.com

Récompenses obtenues :

Beauté :
1er Exc. CACS-CACIB Meilleure de race à Colmar
3ème Excellent Nationale d'Elevage

Travail :

TAN 16/16
VJP
BCE
BICP 1ère CAT. 32/32
TRIALER
CACT G.T.
1er T.B. Faisan «N»

DARKO

DE LA

MAISON DE

PONT-PIERRE

Père : Byk von der Barenburg -
Mère : Soni de la Bartassière
Né le 11/11/2008 - Dys A - 54 cm - Marron et blanc -
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDÉ

M. LECOMTE Didier - les Palisses - 18510 Menetou-Salon
Tél. : 06 70 26 80 64
mail. : artdurent@wanadoo.fr

Récompenses obtenues :

Beauté :
CHAMPION DE CONFORMITE AU STANDARD
CACS-CACIB MR Championnat de France
1er Excellent Nationale d'Elevage

Travail :

TAN 16/16 - 4ème à la Finale des TAN à Challonges
BICP 1ère Cat. 31/32
CQN sur Gibier Tiré

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. DUPONT André
10 rue du Fol Penser
62380 Blequin
tél. : 03 21 12 12 45
andre.dupont-ogez@orange.fr

M. HACQUARD Philippe
32 rue de Bonnemarel
27440 Bacqueville
tél. : 02 32 49 16 34
philippe.hacquard@orange.fr

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
lechateau.medieval@wanadoo.fr

Mme ROOS-LAVERGNE
Géraldine
9 rue des Juifs 67440 Schwenheim
tél. : 03 88 70 14 54
geraldine.lavergne@orange.fr

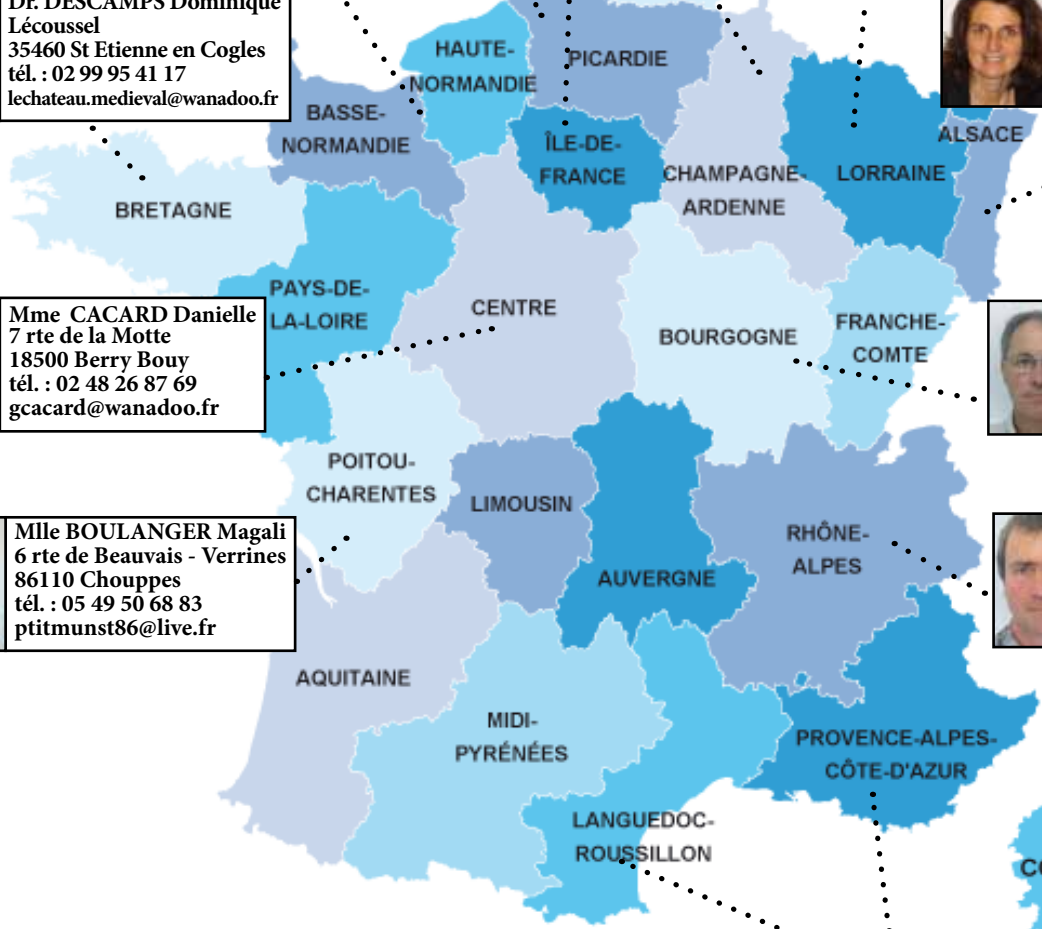

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

M. SINET Daniel
19 rue du Terte de Nantou
89240 Pourrain
tél. : 03 86 41 07 52
daniel.claudine.s@orange.fr

Mlle BOULANGER Magali
6 rte de Beauvais - Verrines
86110 Chouppes
tél. : 05 49 50 68 83
ptitmunst86@live.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal@voila.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@evc.net

Belgique

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

Espagne

M. URRUTIA OCHOA Péio
C/Leiza 82,3°
SP31740 Santesteban
tél. : 00 34 948 450 472
urrutiapeio@yahoo.es

POSTES À POURVOIR : - Midi Pyrénées - Pays de la Loire - Franche Comté - Limousin - Auvergne - Aquitaine -

MEMBRES DU COMITE

PRÉSIDENT

M. Alexandre MARTEL

35 rue des Coudriers - 51230 Corroy
amartel@martelsa.com
tél.: 06-80-21-31-26

REVUE-
CURSUS des JUGES

VICE PRÉSIDENTE

Mlle Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

COMMISION D'ELEVAGE
SITE
ELEVAGE-CHIOTS
DYSPLASIES

SECRÉTAIRE

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen - 57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

COMMISION D'UTILISATION
COTATIONS - RESULTATS TRAVAIL
HOMOLOGATIONS des TITRES

TRÉSORIER

M.André DUPONT
10 rue du Fol Penser-62380 Blequin
andre.dupont-gomez@orange.fr
tél. : 03 21 12 12 45

COMMISSION JURIDIQUE
ADHESIONS
CARTES ADHERENTS

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
lechateau.medieval@wanadoo.fr
tél. : 02 99 95 41 17

ENREGISTREMENTS RESULTATS
EXPOSITIONS
EPREUVES DE TRAVAIL

TRÉSORIER ADJOINT

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes
59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 03 21 88 11 84
06 75 34 59 05

LISTING ADHERENTS
MOT DE PASSE ACCES SITE

Mme Véronique BEAUCHAMPS

4 rue Potier
62380 Blequin
veronique_beauchamps
@orange.fr
tél. : 03-21-95-67-52

CALENDRIER
EXPOSITIONS
SPÉCIALES

Mlle Magali BOULANGER

6 route de Beauvais
Verrines
86110 CHOUPPES
ptitmunst86@live.fr
tél. : 05 49 50 68 83

M. Pascal DOLE

7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27

PHOTOS
SITE C.F.E.M.L.

M. Hervé JOURNAL

143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal@voila.fr
tél. : 04 50 77 96 06

Responsable :
- des DELEGATIONS
- du CALENDRIER
des EPREUVES de
TRAVAIL

M. Serge POURCHEZ

15 rue Jean Mermoz
80300 WARLOY
BAILLON
tél. : 03 22 40 40 98

Allez ! un ptit sourire à Monsieur le juge

PERFORMANCE

Une énergie nouvelle pour booster le potentiel des chiens de sport et de travail.

Avec la sélection génétique, l'éducation et l'entraînement, la Nutrition est un des facteurs-clés qui conditionnent la performance des chiens de sport et d'utilité. De récentes études ont démontré qu' une Nutrition sur-mesure ne pouvait se baser sur la seule activité : d'autres paramètres, comme l'intensité et la durée de l'exercice, le climat et la condition corporelle du chien doivent entrer en ligne de compte pour moduler sa consommation énergétique.

ROYAL CANIN lance le nouveau programme nutritionnel Energy :

- **ENERGY 4300** et **ENERGY 4800** peuvent aujourd'hui être prescrits **en alternance**, selon les besoins spécifiques liés à l'intensité de l'activité du chien et à la période de consommation, sans entraîner de troubles digestifs.

- Riches en énergie rapidement disponible et très concentrés pour éviter la surcharge digestive, ils ont été reformulés pour garantir **une digestibilité optimale**, grâce à des protéines de haute valeur biologique, sélectionnées pour leur pouvoir d'assimilation supérieur à 95%.

Une bi-énergie modulable.

ACTIVITY BOOSTER
RÉSISTANCE À L'EFFORT + IMPROVED PEAK EFFICIENCY

Scrupuleusement rationné et hautement valorisé, le programme **Energy** contribue à améliorer la résistance à l'effort et la performance globale des chiens de sport et de travail.

Pour connaître le point de vente le plus proche :
N° Vert 0 800 41 51 61 ou www.royalcanin.fr

ROYAL CANIN
CYNOTECHNIC HEALTH NUTRITION

wonderful - Crédit photo : Alain DAMPERAT - Juillet 2005